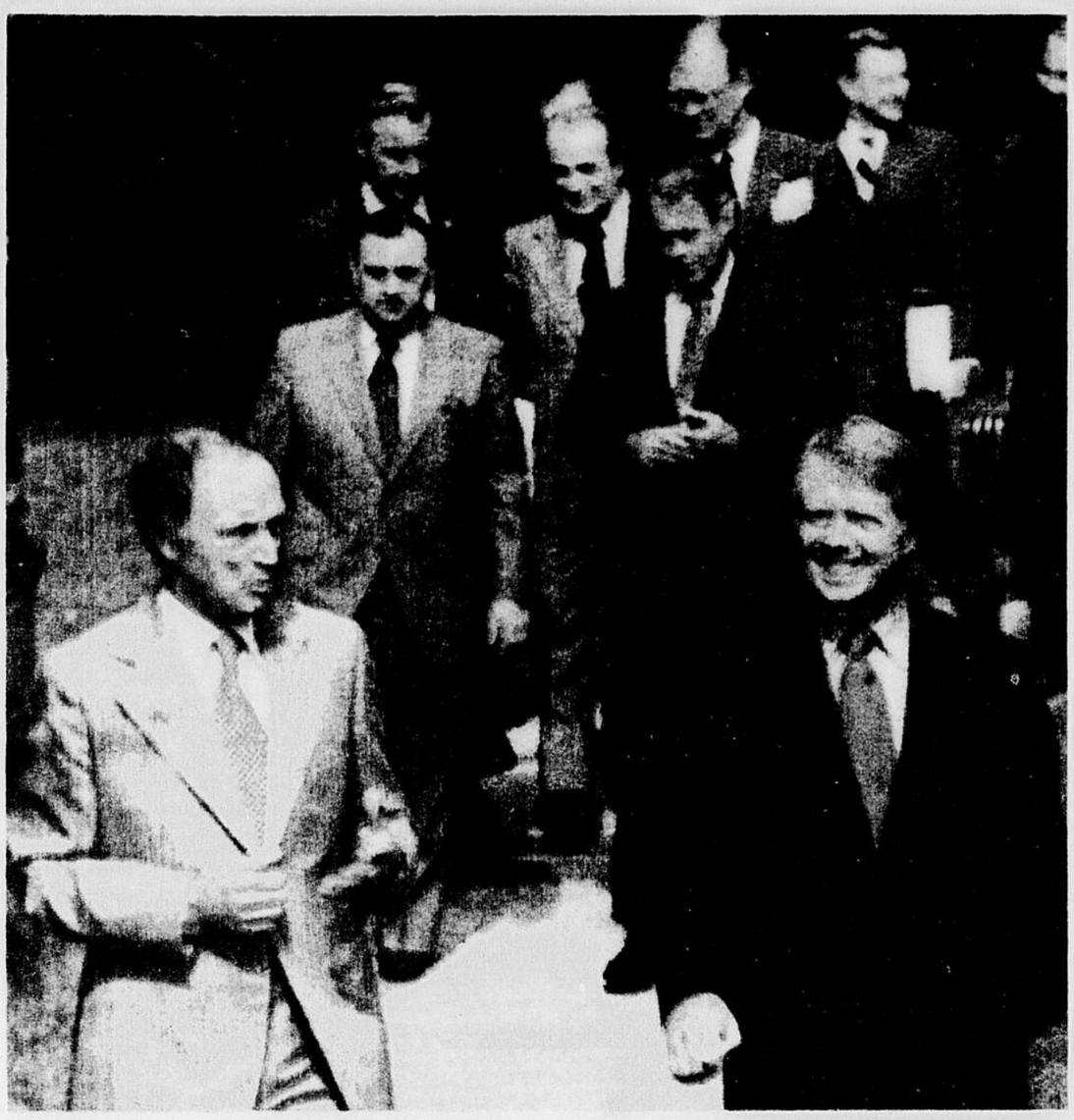
LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 286 Vendredi 9 septembre 1977 24 pages 25 cents



ACCORD SUR LE TRACE — Le premier ministre canadien Pierre Trudeau est escorté à sa limousine par le président Jimmy Carter à sa sortie de la Maison Blanche hier. Les deux hommes venaient de ratifier l'accord sur le principe de la construction et du tracé d'un gazoduc trans-canadien venant permettre l'acheminement vers les Etats-Unis du gaz naturel de l'Alaska. (Téléphoto couleur de la PC)

Trudeau et Carter signent

Accord bilatéral sur le gazoduc

WASHINGTON (AFP) — Le président Jimmy Carter et le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, ont approuvé, jeudi, le principe de la construction et le tracé d'un gazoduc trans-canadien devant permettre l'acheminement vers les Etats-Unis du gaz naturel extrait sur le versant nord de l'Alaska.

L'accord définitif devrait être signé "probablement la semaine prochaine", a précisé M. Carter qui s'est entretenu dans la matinée avec M. Trudeau à la Maison-Blanche.

Le coût de ce pipe-line, qui devrait être achevé au début de 1983, est estimé à environ $10 milliards. Il devrait permettre de transporter 3.5 milliards de pieds cubes de gaz par jour.

MM. Carter et Trudeau soulignent, dans une déclaration commune, que cet accord "sert les intérêts nationaux des deux pays", tandis que la construction de ce gazoduc devrait permettre d'économiser pour les consommateurs américains $6 milliards d'ici 20 ans. L'économie canadienne devrait bénéficier grandement de ce projet qui va accélérer l'exploitation de ses propres réserves de gaz.

Les négociations entreprises en juillet dernier et conduites par le secrétaire américain à l'Energie, James Schlesinger, et l'ancien ministre des Affaires étrangères canadien, Allan MacEachen, ont été assez serrées par le fait, notamment, que les Canadiens ont exigé des garanties écologiques et des compensations économiques.

La solution terrestre trans-canadienne retenue de préférence au transport par voie maritime aux Etats-Unis de ce gaz qui aurait pu être liquifié en Alaska, est considérée comme étant nettement moins onéreuse, moins dangereuse pour l'environnement et elle favorise une distribution plus équitable de cette source d'énergie entre les grandes régions consommatrices américaines.

M. Trudeau, qui est venu à Washington assister à la signature des traités sur le canal de Panama, a mis en évidence, jeudi, à la Maison-Blanche "l'esprit de coopération" qui a présidé à la conclusion de cet accord.

Parlant successivement en anglais, puis en français, le premier ministre canadien a déclaré: "Ce qui est un bon marché pour les Etats-Unis est aussi un bon marché pour les Canadiens." Aucun parti n'a cherché à tirer un avantage particulier, a-t-il poursuivi avant de souligner qu'il allait falloir maintenant répondre "aux besoins légitimes des Indiens de Yukon et des provinces canadiennes qui seront affectés" par la construction du gazoduc.

En réponse, M. Carter a salué cet "important pas en avant" dans la coopération entre les deux pays.

Une fois cet accord signé, le président Carter le communiquera au congrès qui aura 60 jours pour l'accepter ou le rejeter.

OTTAWA (PC) — Les porte-parole de l'Opposition ont accueilli avec certaines réserves l'accord canado-américain sur la construction du gazoduc de l'Arctique, qu'ont annoncé hier à Washington le premier ministre Trudeau et le président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter.

Un porte-parole du bureau du chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a souligné que la construction du pipe-line allait apporter certains bénéfices à court terme au Canada, mais ne répondrait pas à ses besoins en énergie.

Pour sa part, le critique du Nouveau parti démocratique en matière d'énergie, M. T. C. Douglas, a dit que l'itinéraire choisi, soit celui de la route de l'Alaska, était le meilleur des trois tracés proposés.

M. Douglas a dit croire que le Canada allait tirer profit de la décision, même si les réclamations des autochtones n'ont pas encore été réglées et que la date du début des travaux n'a pas été annoncée.

Par ailleurs, au bureau de M. Clark, on a dit espérer que les termes de l'entente soient rendus publics le plus tôt possible, afin de savoir si les négociateurs canadiens ont vu à sauvegarder l'intérêt du Canada.

Industrie du camionnage

L'application du règlement 112 inquiète le Conseil de la coopération

par Claude Fortin

JONQUIERE — Si le texte du règlement 112, régissant le camionnage en vrac, satisfait le Conseil de la coopération du Québec, cependant ses perspectives d'application et le "tripotage" de l'ANCAI et du comité provisoire ont soulevé, hier, la colère de son président, M. Gilles Arès.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Jonquière, M. Arès s'en est pris avec violence à l'absence d'esprit démocratique dont fait preuve, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le comité provisoire chargé de voir aux modalités d'application du règlement 112.

M. Arès a affirmé que le comité provisoire a pris seul la décision d'adopter la formule "compagnie", pour les camionneurs en vrac, sans consulter à aucun moment les camionneurs eux-mêmes. Il a aussi accusé les gens du comité provisoire d'avoir pris les moyens pour s'assurer que les camionneurs se prononcent en faveur de la formule "compagnie", à l'assemblée de décision, qui doit avoir lieu demain, au CREPS d'Alma.

Le règlement 112, rappelons-le, élimine les permis de camionneurs artisans et de camionneurs entrepreneurs, pour regrouper tout ce monde en unités régionales. La loi laisse aux camionneurs le choix de se regrouper sous la formule "compagnie" ou "coopérative".

Dans cette optique, le ministre Lucien Lessard a ordonné la formation de comités provisoires de camionneurs, dans chacune des régions du Québec où doit s'appliquer le règlement.

Le rôle de ce comité provisoire devait être d'informer les camionneurs en vrac sur la loi et les formules proposées, et de les consulter en vue de la décision finale. Dans une lettre adressée le 27 juillet dernier au président régional de ce comité provisoire, le ministre Lessard indiquait d'ailleurs: "Je souhaiterais que vous informiez tous les camionneurs de votre région et qu'une consultation soit faite pour que la décision soit celle qui rencontre le plus grand nombre d'adhésions chez les camionneurs!

L'Association coopérative des camionneurs et l'Association des camionneurs entrepreneurs se sont plaintes, hier, du fait que le comité provisoire ne soit formé que de représentants de l'Association des camionneurs artisans.

Cette situation vient, dit-on, du fait que la dernière association se trouve majoritaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean et que la formule de l'élection du comité provisoire à nécessairement favorise ce groupe.

Esprit supérieur

Au nombre des importantes doléances des Associations coopérative et des entrepreneurs figurent l'absence d'information et de consultation de la part du comité provisoire.

A ce sujet, le président de l'Association coopérative des camionneurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Roland Fradette, a cité un passage fort mordant du rapport d'une réunion tenue le 4 août dernier, à laquelle participaient trois représentants du comité provisoire, de même que trois représentants de chacune des deux associations de camionneurs requérantes en question.

M. Fradette s'informait, à cette réunion, si on consulterait les camionneurs d'une façon ou d'une autre, dans ce choix de la formule de travail (compagnie ou coopérative). Dans le rapport qu'elle a dressé de la réunion, la secrétaire de l'Association coopérative des camionneurs met les paroles suivantes dans la bouche d'un des membres du comité provisoire, qui répondait à la question: "Nous n'avons pas besoin de l'idée, ni de la présence des transporteurs car, ne voulant pas m'avantager, je vous affirme que si nous avons été nommés sur le comité, c'est que nous avons une intelligence supérieure."

La secrétaire rapporte qu'un autre membre du comité ajoutait, en parlant de l'assemblée de demain soir: "Ils mangeront ce qu'il y aura de cuit".

Environ deux semaines plus tôt, le président du comité provisoire, M. Michel Duchesne, indiquait, dans une lettre adressée à M. Roland Fradette, que le comité avait déjà décidé que la formule adoptée serait celle de la compagnie. Il précisait qu'on avait pris cette décision par suite de la réalisation d'une étude par une firme d'avocats spécialisés dans le droit des coopératives et compagnies.

Hier, du côté des coopérateurs, on affirmait que la firme en question n'était spécialisée qu'en droit des compagnies, ajoutant que le comité n'avait jamais commandé d'étude sur la formule coopérative aux instances du monde de la coopération.

Les attentes

Du ministre, les parties requérantes attendent une intervention qui obligera à reprendre de meilleure façon le processus de consultation des camionneurs.

M. Gilles Arès a d'ailleurs blâmé, hier, la non-intervention du ministre Lucien Lessard dans ce dossier, s'accusant de laisser à des gens qui contrôlent un groupe en particulier le soin de "tripoter" la consultation. Un peu tôt, celui-ci avait signifié son "écoeurement" devant l'inaction de l'Etat.

Il est peu probable qu'on rencontre beaucoup de membres de l'Association coopérative des camionneurs et de l'Association des camionneurs entrepreneurs, à la réunion de demain soir. Ceux-ci ont en effet manifesté leur intention de boycotter l'assemblée si des changements majeurs ne survenaient pas d'ici-là.



PROTESTATION — Les gens du monde de la coopération ont protesté énergiquement, hier, contre l'attitude anti-démocratique du comité provisoire chargé de coordonner l'information et le choix des modalités d'application du règlement 112, régissant le camionnage en vrac. On remarque, sur la vignette, le président du Conseil régional de l'intercoopération, M. Jean-Eudes Bergeron, le président du Conseil de la coopération du Québec, M. Gilles Arès, les présidents régional et provincial de l'Association coopérative des camionneurs, MM. Roland Fradette et Richard Ramsay, de même que le permanent du Conseil régional de l'intercoopération, M. Normand Casaubon.

La police croit en la bonne foi des ravisseurs de Marion

SHERBROOKE — Le journaliste Normand Maltais a fait lecture hier sur les ondes d'une station radiophonique de Sherbrooke du dernier communiqué émis par les autorités de la Caisse populaire de Sherbrooke est, en réponse à celui des ravisseurs de Charles Marion.

Selon les autorités, la célérité avec laquelle les ravisseurs ont répondu à leur dernier message est la preuve de leur bonne foi et leur volonté de négociation pour mettre un terme à la détention de Marion.

Le communiqué fait état d'une offre de rançon de $225,000. Par ailleurs, concernant le compagnon de monsieur Maltais pour la remise de cette somme aux ravisseurs, les autorités de la caisse populaire signalent que son cas est toujours à l'étude.

Le communiqué se termine par une demande réitérée de toujours terminer un communiqué par les sept signatures de Charles Marion.

EN BREF

Trêve

Le syndicat des employés de bureau et les autorités de la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean ont conclu une trêve, hier, dans le conflit qui les oppose.

En page A 3

Grève au Soleil

Les dirigeants du journal québécois Le Soleil disent attendre une réponse syndicale à leurs contre-propositions déposées le 27 août dernier.

En page A 8

Union des facteurs

Le président de l'Union des facteurs, Robert McGarry, et le ministre des Postes, J.-J. Blais, ont signé hier la nouvelle convention collective du groupe des facteurs.

En page B 5

Enlèvement de Schleyer

Les terroristes qui ont enlevé l'industriel allemand Hanns Schleyer menacent de le tuer si les autorités tentent de les retrouver.

En page B 10

SPORTS

Du poids

Les Saguenéens de Chicoutimi ajoute du muscle à leur équipe avec l'acquisition de Daniel Ricard.

En page B 1

Entente

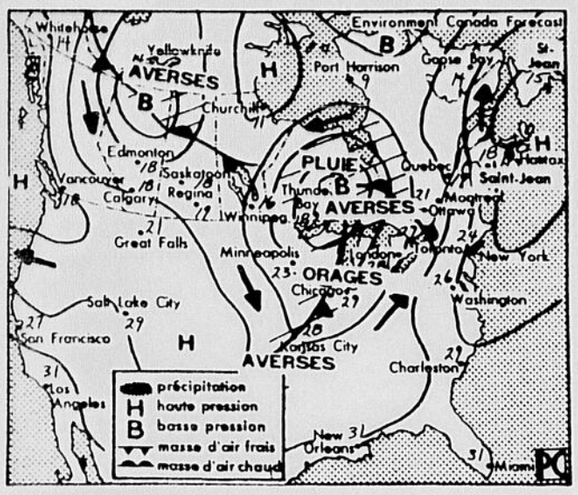
Les équipes de la Ligue nationale de hockey auront dorénavant plus de latitude quant au renvoi de joueurs dans les mineures.

En page B 2

SOMMAIRE

— Annonces classées	B 9
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 10
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finance	B 6
— Horoscope	B 10
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	A 10
— Patron	B 9
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi.

Abitibi, Chibougamau, Pontiac-Témiscamingue, nord de la Haute-Mauricie et nord des Laurentides: nuageux avec averses. Vents modérés et possibilité d'orages. Maximum, 19 à 22. Aperçu pour samedi: averses.

Sud de la Haute-Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean: ennuagement suivi d'averses. Possibilité d'orages. Vents modérés en après-midi. Maximum, 20. Aperçu pour samedi: averses.

Montréal, Outaouais, sud des Laurentides, Cantons de l'est, Québec et Trois-Rivières: ciel variable et possibilité d'averses en fin de journée. Vents modérés en après-midi. Maximum, 22 à 24. Aperçu pour samedi: averses.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: quelques passages nuageux. Possibilité d'averses en soirée. Maximum, 20. Aperçu pour samedi: averses.

DANS LE MONDE

MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes du Canada:

	Min.	Max.
Vancouver, nuageux	10	18
Victoria, nuageux	8	18
Yellowknife, nuageux	5	14
Edmonton, nuageux	3	17
Calgary, nuageux	4	18
Regina, nuageux	13	15
Winnipeg, pluie	13	18
Toronto, clair	14	20
Ottawa, clair	9	20
Montréal, nuageux	6	20
Québec, nuageux	5	18
Fredericton, nuageux	2	19
Charlottetown, clair	9	17
Halifax, nuageux	8	17
Saint-Jean, T.-N., clair	5	17

MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes des Etats-Unis:

	Min.	Max.
Chicago	14	28
Boston	14	19
New York	17	23
Washington	21	27
Cincinnati	16	29
Atlanta	16	27
Miami	27	31
Orlando	24	33

MAREES

SEPT-ILES — La maré sera basse à 05h45 (.9cm) et haute à 11h55 (1m. 9cm). Elle sera à nouveau basse à 17h35 (.9cm) et haute à 00h10 (2m. 4cm).

PORT-ALFRED: La marée sera basse à 07h10 (1m. 5cm) et haute à 13h05 (3m. 7cm). Elle sera à nouveau basse à 19h05 (1m. 6cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 07h50 (1m. 3cm) et haute à 13h35 (3m. 3cm). Elle sera à nouveau basse à 19h50 (1m. 2cm).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT
Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean
$1.10 par semaine
Prix dans les dépôts
$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord
6 mois $35.00 — 1 an $65.00
Autres régions au Canada
6 mois $45.00 — 1 an $80.00
Pays étrangers
6 mois $65.00 — 1 an $125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

L'incendie de Nanaimo: d'origine criminelle

NANAIMO, C.-B. (PC) — Ian Michael Tychonick, de West Vancouver, a été inculpé, jeudi, de meurtre et d'avoir allumé un incendie criminel.

Les agents de la Gendarmerie royale du Canada avaient trouvé Tychonick, mercredi, avec ses vêtements en feu, près du dépôt de pétrole de la compagnie Shell Canada, où le feu avait pris naissance. Il avait été secouru par les policiers qui l'avaient transporté à l'hôpital général de Vancouver où il repose dans un état critique.

L'incendie s'était propagé à 14 citernes de la firme Chevron Canada.

Les représentants des sociétés Shell et Chevron ont indiqué que leurs installations avaient été endommagées au point que toute restauration était impossible.

L'incendie, qui a causé plus de $4 millions de dégâts, a été éteint mercredi soir avec l'aide d'un hélicoptère des Forces canadiennes qui a déversé quelque 250 gallons de mousse carbonique.

Une forte pluie, tombée en après-midi, avait également aidé les sapeurs-pompiers, à combattre les flammes.



DEBRIS FUMANT — Les pompiers cherchent des indices pouvant les amener à trouver d'autres victimes sur les lieux du feu qui a détruit mercredi des réservoirs de la compagnie Shell et Cahvron à Nanaimo, Colombie-Britannique. (Téléphoto PC)

Trudeau reconnaît au Québec le droit de protéger sa langue

MONTREAL (PC) — Selon Radio-Canada, le premier ministre Trudeau reconnaîtrait au Québec le droit de protéger, par voie de législation, sa langue et sa culture françaises ainsi qu'une sorte de statut particulier.

Dans une lettre destinée à tous les premiers ministres provinciaux et portant sur la protection des droits des minorités, M. Trudeau serait cependant toujours opposé à la "clause Québec" de la loi 101 qui empêche les enfants de Canadiens des neuf autres provinces de fréquenter l'école publique anglaise si leurs parents doivent se fixer définitivement au Québec.

De plus, le premier ministre ne serait pas disposé à transmettre à la Cour suprême du Canada, le cas de la constitutionnalité de la loi 101, tel que l'avaient demandé des groupements anglophones du Québec.

On souligne qu'il ne serait pas convenable politiquement pour le cabinet fédéral de soumettre directement la loi 101 au test de la Cour suprême avant que celle-ci ait été examinée par les tribunaux du Québec.

Ottawa se réserverait toutefois le droit d'intervenir pour défendre le point de vue des opposants à la loi Laurin lors des procédures engagées devant les instances judiciaires québécoises.

A Québec, le bureau de M. René Lévesque a annoncé que le premier ministre péquiste répondrait par écrit à la lettre de M. Trudeau et qu'il ne ferait pas de déclaration avant vendredi ou peut-être même lundi.

Des munitions-souvenirs qui pouvaient exploser en tout temps

TORONTO (PC) — Des munitions envoyées comme souvenirs à un ami torontois par un soldat canadien stationné à Ismailia, Egypte, ne seraient que des bombes pouvant exploser à tout moment, a-t-on appris, mercredi, devant une cour martiale.

Le caporal Kenneth Wayne Chuter, 32 ans, est accusé d'avoir expédié deux mortiers de fabrication russe au Canada, mettant ainsi en danger la vie de l'équipage militaire d'un avion ayant servi à leur transport.

Chuter est jugé en ce moment à la base des Forces canadiennes de Downsview, près de Toronto, à la suite de la découverte d'un baril contenant des munitions de fabrication russe le 5 mai dernier par un soldat qui cherchait les papiers devant accompagner le colis.

L'avocat de Chuter, Me Frank D'Andrea, a affirmé que les 11 pièces, y compris un mortier de 58cm et six rondes d'obus anti-tank capables de percer des blindés, ne sont que des souvenirs inoffensifs.

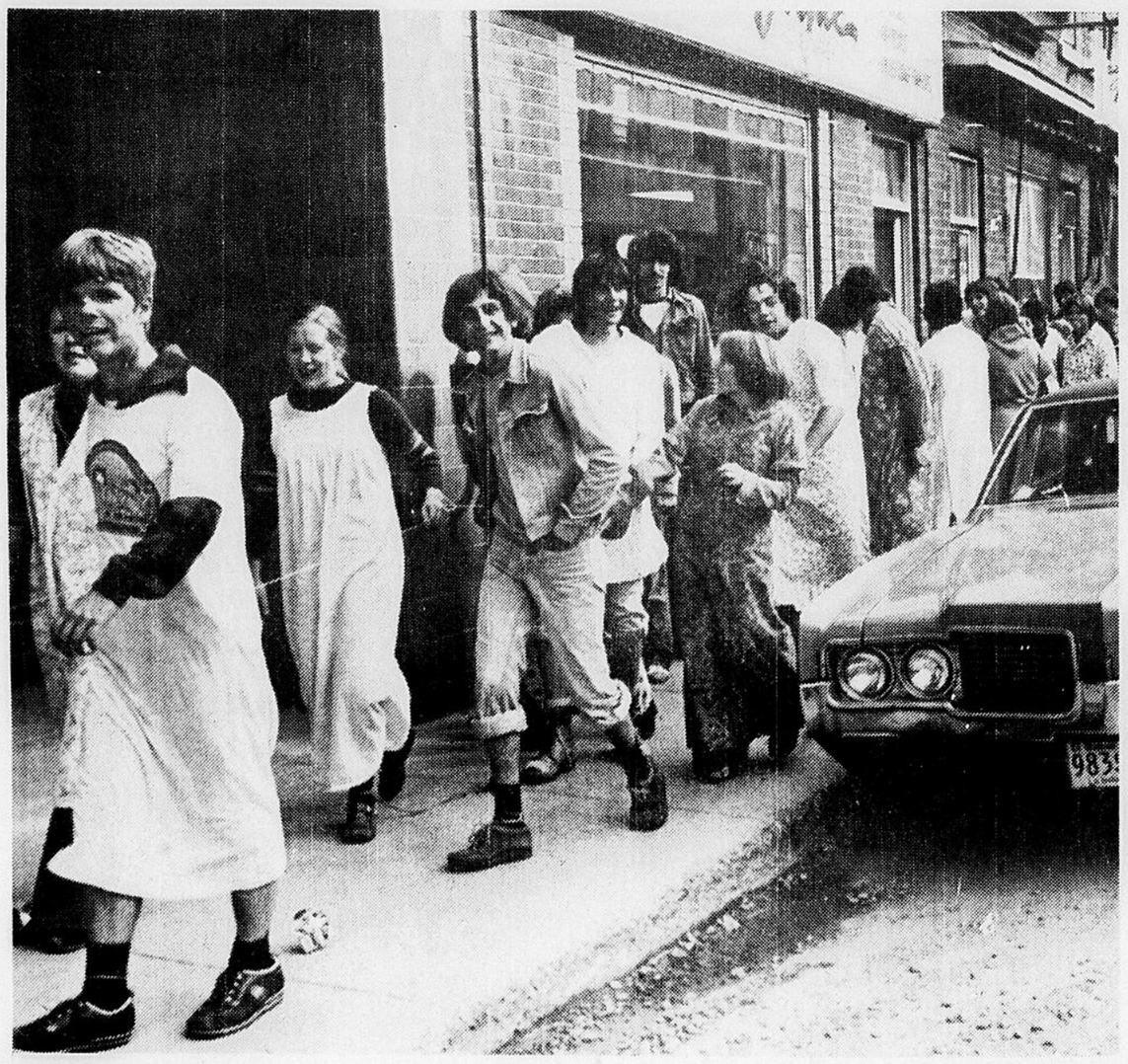
De son côté, l'instructeur de longue date à l'école de désamorçage d'engins explosifs de la base des Forces canadiennes de Borden, le sous-officier Ron Madore a déclaré au cours de son témoignage qu'il avait inspecté les munitions, lesquelles avaient été tripotées, et qu'il considérait qu'elles représentaient un "danger réel".

Les projectiles avaient été ouverts et une partie de leur contenu explosif enlevé maladroitement, a-t-il dit.

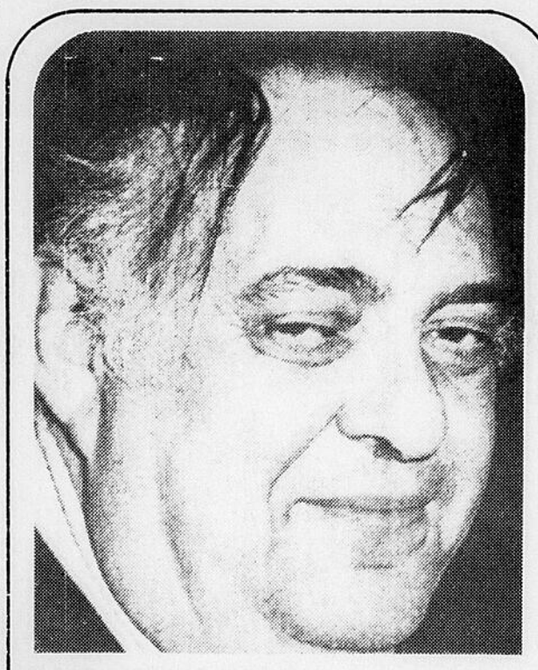
Selon le sous-officier, un des obus anti-tank et un détonateur contiennent encore des substances explosives et pourraient exploser s'ils étaient lancés.

Le président de la cour, le lieutenant-colonel J.-P. Letellier a demandé à M. Madore d'essayer de faire exploser les deux pièces et de lui remettre un rapport avec ses conclusions.

Le procès se poursuit.



COMME TOUJOURS — Hier, c'était la journée de l'initiation au Collège de Chicoutimi. Ou plutôt, dans les rues de la ville. Valait mieux ne pas avoir oublié ses vêtements de nuit... sinon gare. Tous attachés, il fallait suivre l'itinéraire, sur la rue Racine, entrer dans les magasins, se moquer un peu de soi-même, en somme.



MORT DE ZERO MOSTEL — Celui qui s'est fait connaître par ses interprétations de Fiddler on the Roof, entre autres est décédé hier à Philadelphie. (Photo AP)

Le coroner Déry enquêtera

CHICOUTIMI — Le coroner de Québec, M. Stanislas Déry, sera à Chicoutimi, le lundi 12 septembre, pour tenir deux enquêtes.

Dans le premier cas, il s'agit de la continuation de l'enquête entamée, il y a quelques mois, dans l'affaire touchant le décès de Bertrand Tremblay, électrocuté à l'Alcan, à l'automne 1975. Quatre ou cinq témoins seront alors entendus.

La seconde enquête sera tenue en rapport avec le décès de Georges-Henri Fortin, mort dans un accident de travail survenu le 24 mars dernier, au quai de l'Alcan à La Baie.

Encore là quelques témoins seront interrogés par le coroner Déry.

Ce dernier, qui siégera alors au Palais de justice de Chicoutimi, entend compléter ces deux enquêtes au cours de la journée de lundi.

Vol par effraction à la quincaillerie F. Brassard

CHICOUTIMI — Quatre individus ont perpétré un vol par effraction hier, à la quincaillerie Fernand Brassard, sise sur la rue Roussel, dans le secteur Chicoutimi-Nord.

L'incident est survenu tôt le matin, vers 5h.

On ne connaissait pas encore la valeur totale de la marchandise volée, hier soir.

La police a néanmoins rapporté que les individus avaient dérobé des armes à feu, des munitions, des outils de menuiserie, de même que des accessoires électriques et ménagers.

La Sûreté municipale de Chicoutimi poursuit son enquête en rapport avec cette affaire.

TEL.: 543-3879 — C.P. 512
BOITE DE CAMIONS SAGUENAY
FABRIQUEE PAR:
La Vieille Forge Enr.
RAYMOND TREMBLAY prop
996 LAVOIE — CHICOUTIMI

Solidarité envers les employés de CHUT

CHICOUTIMI — Plusieurs syndiqués, des stations radiophoniques et journaux se sont rendus, hier matin, donner un appui à ceux de CHUT-FM. Ceux-ci avaient dressé une ligne de piquetage devant l'Université du Québec, où sont situés les studios de la station de radio communautaire.

La manifestation d'hier se voulait un premier geste d'appui de la Fédération nationale des communications (CSN), en vue d'appuyer le syndicat de CHUT, affilié à ce groupe.

Le geste des membres saguenéens de la FNC se présentait à la fois comme un appui aux huit employés congédiés par l'employeur, et une protestation contre l'attitude patronale, dans les négociations qui ont pris fin samedi.

André Morin LL.L. C.R.
AVOCAT
23 est, rue Racine, suite 202
Edifice Murdock
Chicoutimi — 549-7182

COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)
LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.
110 EST, RACINE, SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323
CLAUDE LACROIX C.G.A. syndic — GABRIEL LAPOINTE C.G.A.
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. syndic — PIERRE POLIQUIN C.G.A.
SERGE PELLETIER C.G.A. — DENIS GRENIER C.G.A.

Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean

Trêve conclue entre les deux parties

ALMA — Le malaise qui a fait surface chez les employes de bureau de la Commission scolaire regionale du Lac-Saint-Jean, provoquant même un debrayage temporaire, s'est maintenant resorbe. Après une rencontre convoquee par les dirigeants de la commission scolaire hier matin, les parties en seraient venues à decider d'une trêve, au cours de laquelle on poursuivra l'etude detaillee des dossiers du personnel du bureau affecte par la diminution de nombre d'elèves, donc les restrictions budgetaires.

C'est donc le comite des relations de travail qui poursuivra l'etude, et les employes mettront fin à leur moyen de pression. Mercredi, le conseil des commissaires avait confie au president et au directeur general, MM. Maurice Guerin et Elie Fortin, la tâche de rencontrer le syndicat en question.

Dans d'autres domaines, la commission scolaire a procede à l'engagement de Mme Celine Simard au poste à temps partiel d'animateur des comites de parents et d'ecoles pour la presente annee.

Les derniers developpements dans cette affaire auraient provoque la satisfaction des parents impliques dans l'actuel comite de parents. Ces derniers avaient souhaite que l'animateur soit sous l'autorite fonctionnelle du comite, même si administrativement, l'emploi est sous la juridiction du directeur de la commission scolaire, ce qui sera le cas.



AFEAS — Les directrices des comités de la fédération participaient à un colloque, mercredi et jeudi, à Val-Racine.

L'AFEAS planifie ses prochaines activités

CHICOUTIMI — La famille fera l'objet d'études à l'occasion des rencontres mensuelles des membres de l'AFEAS, pour la prochaine année. Les autres priorités toucheront l'économie, la promotion de la femme et la revalorisation du français.

Réunies depuis deux jours à Val-Racine, les directrices des comités de l'Association feminine d'education et d'action sociale ont ainsi planifié le programme des prochains mois.

Une cinquantaine de membres participaient à ce colloque, que la présidente régionale, Mme Bernadette Audet, décrit surtout comme une réflexion et une mise au point sur le plan d'action à tenir.

Chaque comité étudiera donc les problèmes de la famille, sa position face à l'Etat, à l'économie, aux media, face à la femme. La somme de ces réflexions sera compilée et dirigée dans le but d'établir des recommandations au prochain congrès.

L'AFEAS fera également la promotion des produits régionaux. Afin d'apporter un appui tangible aux producteurs québécois, l'AFEAS a décidé de promouvoir "L'achat chez nous". Ce programme s'étendra à travers la province par le biais de chaque région.

Il est question de télé-club: session de formation afin de sensibiliser les femmes à l'analyse des émissions de télévision. Devenir des consommatrices averties de ce medium omniprésent dans les foyers.

L'AFEAS continuera son projet "Visage de femmes", lequel consiste à relever l'histoire des femmes de la région qui ont contribué à la vie régionale. L'échéance est prévue pour janvier, après quoi, les noms et les faits historiques seront recueillis dans un botin, lequel serait lancé au prochain congrès.

Finalement, sensible à la détérioration de la langue française, l'AFEAS mettra à son programme la revalorisation de cette langue.

Si le français est pauvre dans les écoles, il faudrait aussi regarder du côté des adultes. "Voir un peu comment nous les parents, nous parlons et trouver les moyens d'améliorer notre langage", de conclure Mme Audet.

Premières olympiades du Jouvenceau du 22 au 25

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — C'est sous le thème Mets tes shoe-claques, pis viens donner la claque" que se tiendront du 22 au 25 septembre les premières olympiades du club social le Jouvenceau Inc. de Dolbeau.

Le coordonnateur, M. Henri-Paul Auger a indique, au cours d'une entrevue avec la presse, que ces olympiades s'adressent à tous les etudiants du secondaire frequentant les ecoles de Dolbeau et Mistassini.

Huit disciplines seront presentees. Il s'agit de la natation, de l'halterophilie, du badminton, du cyclisme, du canot, de la balle-lente, du ping-pong et de l'athletisme. Les organisateurs estiment que plus d'un millier de jeunes s'inscriront du 12 au 20 septembre dans les quelque 135 epreuves que se derouleront pendant ces trois jours et dont les gagnants se partageront 447 medailles dont 157 d'or, 139 d'argent et 151 de bronze.

Ces olympiades se veulent centrees sur la participation populaire, a declare M. Auger. Elles ont pour but de promouvoir la participation des jeunes aux activites sportives, de favoriser le sein epanouissement physique des jeunes, de favoriser l'esprit de fraternite entre les jeunes et de les familiariser avec les disciplines presentees". Il ajoutait que les professeurs d'education physique consultes ont ete unanimes à louer l'initiative et à souhaiter que cette olympiade serve à stimuler l'etudiant au debut de cette annee scolaire aux diverses disciplines offertes en education physique.

Le fête d'ouverture aura lieu le 22 septembre à 20h00. La flamme olympique sera transportee du Centre sportif de Mistassini à la salle de l'arena de Dolbeau par quatre etudiants. Il s'agit de Marie-Andree Fleury, Mario Boudreault, Ginette Ouellet et Gilles Lamothe, le premier responsable des sports masculins du club Jouvenceau et l'un des jeunes fondateurs du club. La flamme quittera Mistassini à 21h45. Le trajet prévu à Dolbeau se deroulera sur la rue des Erables et les jeunes masses à la salle de l'arena pourront suivre le deroulement du transport de la flamme grâce à un système de reportage.

Le secteur socio-culturel n'a pas ete oublie alors qu'il y aura un spectacle de chansionniers le vendredi 23 septembre.

Divers comite ont ete formes pour assurer la bonne marche de ces olympiades. La coordination technique sera assuree par M. Georges Simard de Mistassini, tandis que M. Henri-Paul Auger fera la coordination generale et M. Jean Vincent, animateur en loisir, agira comme conseiller.

Le service des loisirs de la ville de Dolbeau a coopere etroitement avec le club social le Jouvenceau pour la presentation de ces premieres olympiades. Le service des loisirs, grâce au protocole d'entente avec la CSRLH a accepte de mettre le complexe sportif Jean-Dolbeau et la piste d'athletisme à la disposition des organisateurs de même que la salle de l'arena qui servira de quartier general.



KATIMAVIK — Ce mot désigne un programme mis sur pied par le gouvernement fédéral et qui permet à des jeunes de séjourner, pendant un an, dans trois régions du Canada tout en exécutant des projets à caractère écologique ou communautaire. Ci-dessus, une partie du groupe qui est arrivé récemment à Larouche.

(Photo Léonard Arseneau)

Période d'installation et d'adaptation pour les membres du projet Katimavik

par Denise Pelletier

LAROUCHE — Pendant les neuf prochains mois, la population de la municipalite de Larouche augmentera de... 29 âmes exactement. Non pas des nouveau-nes, mais des jeunes de 17 à 22 ans qui vont, dans le cadre du programme Katimavik, vivre avec les gens, et realiser divers projets, relies à l'environnement ou à l'animation du milieu.

Le premier groupe, deja sur place, sejournera à Larouche pendant trois mois, et deux autres groupes lui succederont au cours de l'annee.

Hier, c'etait le lancement officiel du projet, et nous avons pu rencontrer quelques-uns de ces jeunes. Les deux tiers d'entre eux sont des anglophones, les autres, des francophones. Ils sont representatifs de toutes les regions du Quebec et du Canada, et ils arrivent d'un camp de formation qui a dure un mois. Ils vivent dans l'attente, car le projet proprement dit n'a pas encore demarre.

C'est la periode d'installation et d'adaptation. Ils ont loue une maison, à Larouche, ou ils disposent d'une cuisine-salle à manger et de deux dortoirs, de douches, salles de bains, salles de lavage. Chacun s'est choisi un lit, au premier ou au deuxième etage, car il s'agit de lits superposes. Chacun a commence à amenager, à decorer son coin, à la fois pour le rendre agreable et pour preserver un peu son intimite. Tour à tour, de petits groupes iront d'ailleurs sejourner dans les familles qui veulent bien les accueillir, pendant de brèves periodes.

L'un de ces jeunes, Daniel Dupuis, originaire de Drummondville, a la tête remplie de projets. Ce qui l'interesse surtout, c'est l'aspect animation sociale. Il aimerait s'occuper des jeunes pendant son sejour, par exemple en amenageant un terrain de jeux, ou en mettant sur pied une mini-garderie.

Quand ce ne sera pas à son tour de faire la cuisine ou le menage ou de s'occuper du marche de nourriture: car chacun y passe, selon les règles de l'egalite et de la democratie.

Pour Lise Lacombe, de Laval, l'experience commence bien. Ayant abandonne ses etudes au cegep, elle a travaille dans une caisse populaire.

Mais elle n'etait pas certaine de vouloir faire cela toute sa vie. Elle veut se replacer, rencontrer des gens, reflechir. Après, elle se sentira mieux en mesure de decider ce qu'elle veut faire dans la vie: retourner aux études, ou encore choisir un travail selon ses aptitudes. En effet, comme on est oblige de faire un peu de tout, dans un projet Katimavik, on aura peut-être l'occasion de se decouvrir des talents, des goûts, des possibilites ignorees jusque-là.

Les reglements? Il y en a peu, mais tous ont l'intention de les respecter. Pas de drogue, pas de "cohabitation" (on se considère comme frères et soeurs). Interdit également de faire de l'auto-stop.

L'alcool n'est pas interdit, mais il ne faut evidemment pas en abuser. C'est tout. En plus, chaque groupe edicte ses règles concernant la vie commune, selon les besoins.

Le système métrique — ça s'apprend

Roberval s'adapte à ses nouveaux besoins

par Jacques Girard

ROBERVAL -- Le conseil municipal de Roberval a adopte recemment le règlement numero 698 qui se rapporte au zonage, au lotissement et à la construction sur le territoire de la ville de Roberval.

Cette nouvelle reglementation decoulant de la fusion resulte de l'imbrication des règlements des anciennes municipalites et paroisses, mais contient des articles nouveaux -- quatre -- et plusieurs changements (une trentaine) qui correspondent à des besoins et realites robervaloises nouvelles.

Articles nouveaux: servitudes pour services publics

Parmi les nouveaux articles, dans les dispositions applicables aux terrains et aux lots, le present règlement à l'article 56 exige que "pour le reseau d'alimentation en electricite et les lignes telephoniques, il doit être prevu des espaces d'au moins cinq pieds de largeur de chaque côte des lignes arrières et des lignes latérales des terrains où la chose est jugee necessaire par le conseil".

Terrains en bordure de l'eau

L'article 88 s'adresse aux proprietaires de terrains en bordure de l'eau et qui projettent d'y construire une maison, un chalet ou un hangar à bateaux des quais. Cet article compris dans le chapitre du zonage stipule "qu'aucune construction principale ne pourra être edifiee en-deçà de quarante (40) pieds de la limite des hautes eaux".

Au sujet des hangars à bateaux, la construction devra se conformer "aux exigences du ministère des Richesses naturelles avant d'obtenir un permis de la municipalite. Les hangars devront avoir une finition exterieure qui s'apparente à celle du bâtiment prinpal".

Si le lot est boise, le contribuable devra garder 60 pour cent de la superficie non construite, boisee.

Au sujet de la grandeur des chalets

Le règlement 698 à l'article 71 intitule "Superficie minimum du bâtiment principal pour les zones recreatives et forestières", s'applique à la superficie exterieure d'implantation du bâtiment principal (chalet) qui devra être de 480 pieds carres minimum.

Enfin, concernant les articles nouveaux, l'article 107 donne les diverses precisions au sujet des enseignes autorisees.

Changements importants: garages, remises

Au nombre des amendements ou changements apportes, l'article 83 indique "pour les cas d'un lot de coin, le garage, les dependances et l'entree d'auto doivent être construites soit à l'arrière ou sur le côte interieur du bâtiment principal". De plus, toujours selon le même article "les garages particuliers construits en maçonnerie ou autres materiaux incombustibles peuvent être edifies à un pied de la limite arrière ou laterale d'un emplacement".

L'article 107 change la dimension des lots.

Le règlement compte plusieurs articles qui se rapportent à la zone recreative et forestière. De plus, toujours à cause de la fusion, le règlement 698 touche aux articles 189 à 203, la zone agricole.

Il est bon de signaler qu'on tient compte aussi de la zone de l'aeroport.

ANEQ

Alma, point de départ de la campagne de sensibilisation

ALMA — L'Association nationale des étudiants du Québec, l'ANEQ, a entrepris à Alma une vaste campagne de sensibilisation qui conduira certains de ses leaders dans toutes les maisons d'enseignement postsecondaires du Québec, pour parler de la situation économique des étudiants.

Les trois représentants de l'exécutif national, dont le secrétaire général, M. François Couture d'Alma, étaient enchantés de la participation des étudiants du Collège d'Alma, venus en grand nombre à l'assemblée. C'était l'occasion pour ces derniers de se faire dire les vérités sur ce qui les attend après les études: un endettement progressif et du chômage probable.

Pire qu'avant

Selon les dirigeants de l'ANEQ, l'éducation n'est pas plus accessible à la masse qu'elle ne l'était dans le passé, et l'efficacité du système actuel de prêts-bourses laisse à désirer, de sorte que la condition financière des étudiants entrave plus souvent qu'autrement leur avenir, déjà assombri par les perspectives peu encourageantes du marché du travail d'été d'une part, et le taux élevé de chômage permanent d'autre part, cela même dans les professions libérales.

Après avoir fait le tour de ses 100,000 affiliés, les avoir sensibilisés et avoir pris le pouls de la masse étudiante, on exercera le mandat qu'on aura alors reçu auprès des autorités politiques, faisant valoir que plus ça change, plus le dicton "qui s'instruit s'enrichit" devient faux.

GAGNON ET MONETTE

avocats

marc gagnon avocat
robert monette avocat

PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

TEL.: 545-1888

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Duplessis a sorti la région de son isolement

Une grappe d'anciens députés, organisateurs et fidèles partisans de la vieille garde de l'Union nationale, assisteront aujourd'hui, avec beaucoup d'émotion, au dévoilement de la statue de Maurice Duplessis, qui régna durant 19 ans sur la province de Québec.

Pour eux, c'est une réhabilitation réconfortante après deux décennies d'humiliation. Le geste généreux du premier ministre René Lévesque, qui a pourtant pourfendu avec la dernière vigueur, le fondateur de l'Union nationale, projette la lumière de l'histoire sur les qualités de cet homme remarquable mais fort discuté que fut le "Chef" Maurice Duplessis.

Depuis sa mort tragique dans la solitude hostile du Nouveau-Québec, Maurice Duplessis est au banc des accusés. Les croisés de la Révolution tranquille ont critiqué sévèrement plusieurs de ses attitudes et de ses décisions, ils ont condamné le "dictateur", le "tripoteur" d'élections, l'"anti-syndicaliste", le "puritain" et l'"ultra-conservateur" qu'ils ont perçus chez lui.

Comme si ce n'était pas suffisant, il a fallu que ce pauvre Maurice Duplessis revive, dans la pièce théâtrale "Charbonneau et le Chef" pour exposer, durant plusieurs années, à l'ensemble de la population, et notamment aux jeunes qui ne l'ont pas connu, les plus désagréables facettes de sa personnalité, comme sa collusion avec les intérêts financiers étrangers au détriment d'un groupe de travailleurs dont les revendications paraissaient justifiées.

Depuis 20 ans donc, on nourrit l'animosité du peuple contre cet ancien premier ministre en ne projetant que le côté hideux de son action politique. Le mois dernier, le premier ministre René Lévesque a rendu hommage à ce premier champion de l'autonomie et hier, à Trois-Rivières, les unionistes "Nouvelle Vague" de même que les anciens fidèles compagnons du "Chef", notamment Antonio Talbot et Maurice Bellemare, ont joué les premiers accords de cette réhabilitation. Aujourd'hui, la statue de Maurice Duplessis se dressera devant un Parlement qui vit des heures tumultueuses depuis la disparition du fondateur de l'Union nationale.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean et à Chicoutimi tout particulièrement, cette sortie du purgatoire réjouira tout particulièrement l'ancienne génération qui se montra fort sympathique à l'endroit de Duplessis et de ses collaborateurs, durant un quart de siècle.

Il faut bien reconnaître qu'on doit à Duplessis la construction du boulevard Talbot, au début des années 40. Et le gouvernement de l'Union nationale entreprit cette construction malgré l'hostilité ouverte du chef de l'Opposition de l'époque, Adélard Godbout. Cette première "voie rapide", qui rapprochait Québec à 2h30 de la région, provoqua un essor économique fort intéressant.

C'est grâce aussi à Duplessis si la région jouit d'un réseau hospitalier enviable, avec un hôpital universitaire doté des super-spécialités. Le fondateur de l'Union nationale était tellement gagné à la nécessité d'un grand centre hospitalier à Chicoutimi qu'il rendait ainsi hommage à la compétence de Soeur Marie-Joseph, la grande animatrice de l'hôpital de Chicoutimi (l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier à l'époque) avant l'avènement de l'assurance-santé: "... Si elle était en politique, j'en ferais mon ministre des Finances..."

Duplessis n'a eu qu'une décision désagréable au détriment de la région lorsqu'il refusa le parachèvement de la route Chicoutimi-Tadoussac en prétextant, en pleine Chambre: "... On ne construit pas une route où il n'y a pas de monde..." Mais durant quelques mois au pouvoir, son successeur Paul Sauvé racheta ce mouvement de mauvaise humeur de Duplessis.

La popularité de l'ancien ministre Antonio Talbot, dont les majorités dépassaient celles que méritait Duplessis lui-même, s'explique donc.

Personnellement, je n'ai vu qu'une seule fois, "en personne", le fondateur de l'Union nationale. C'était en 1955, à l'époque où les jeunes contestaient le régime. Tout nouveau dans le métier, j'avais régidé le compte rendu de la dernière tournée du grand "Chef", à Chicoutimi.

Suivant son habitude, il avait présidé à l'inauguration de plusieurs "réalisations" de son parti en égayant ses allocutions de reparties savoureuses. Il était devenu un virtuose du calembour.

Il rappela notamment qu'à l'ouverture officielle du boulevard Talbot, "le ciel était rouge, mais ce n'était pas rose..."

Et quand feu Mgr Duchesne raconta, dans un discours flamboyant, le rêve "qui remplissait ses soirées alors qu'il songeait aux feux du soleil couchant, à la future université de Chicoutimi, en énumérant la faculté de Théologie, qui reviendrait au séminaire, à la faculté de Médecine, qui pourrait être organisée à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, M. Duplessis l'interrompit délicatement en lui soufflant à l'oreille, mais assez fort pour que toute l'assistance entende: "... Il vous manque peut-être la faculté de payer"...

Justement, c'est un de ses successeurs, Daniel Johnson, qui a finalement décentralisé l'enseignement universitaire en établissant l'Université du Québec, malgré la réticence des milieux politiques de Québec et de Montréal...

On ne peut donc pas reprocher aux Chicoutimiens de conserver un souvenir reconnaissant au fondateur de l'Union nationale.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Les hommes d'affaires devraient comprendre

Le Rendez-vous des hommes d'affaires", genre de club social à l'anglaise (sans aucun sens pejoratif...), a eu l'occasion de voir défiler devant lui, ces jours derniers, toute une brochette de conférenciers de marque. Deux surtout, quoique tous présentaient beaucoup d'intérêt, ont retenu mon attention: MM. Marc-André Bédard et Gilles Lamontagne, respectivement ministre de la Justice du Québec et député libéral-fédéral de Langelier.

M. Marc-André Bedard a été accueilli plutôt froidement, ses propos plus exactement. Je crois inutile de redire ce que les journaux ont déjà rapporté, mais il me semble de mise de revenir sur la mise en garde que monsieur Bedard a servie aux hommes d'affaires de Chicoutimi et, par là, de toute la province.

Le pessimisme que ces messieurs, représentants surtout de la petite et de la moyenne entreprise, entretiennent depuis le 15 novembre dernier n'est pas de nature à assainir le climat économique et social du Québec. De plus, le fait que leur seule voix soit le Conseil du patronat du Québec (et quelques fois la Chambre de commerce de la province de Québec) les sous-représente nettement au niveau gouvernemental.

Lorsque MM. Paul Desmarais ou Ghislain Dufour prennent position, ils le font au nom d'entreprises et d'intérêts qui ne sont pas ceux des hommes d'affaires de Chicoutimi. Si ces derniers doutent de l'affirmation que je viens de faire, ils se leurrent et font la preuve qu'ils souffrent de la maladie-de-la-courte-vue.

Pourtant, il faudrait que ces chefs d'entreprises sortent de leur léthargie ancestrale et prennent la parole autrement que par les canaux cités plus haut. Le Québec a besoin de la petite et moyenne entreprise pour réaliser ses objectifs sociaux et économiques. C'est par cette voie que nous résoudrons nos problèmes qui viennent surtout du fait que le Québec est trop tributaire des multinationales. Les hommes d'affaires de Chicoutimi, de même que tous ceux de la province, devraient s'unir et parler en leur nom propre au lieu de laisser Paul Desmarais, qui n'a rien à faire, encore une fois, avec la petite et la moyenne entreprise. A mon humble avis, ce n'est là qu'une question de bon sens.

Quant à M. Gilles Lamontagne, ses propos ont été mieux reçus que ceux de monsieur Bedard. Rien d'étonnant à cela. Ce dernier conférencier est venu dire aux hommes d'affaires de Chicoutimi ce qu'ils voulaient s'entendre dire. Il ne faut pas oublier que si certains travailleurs sont aliénés parce que profondément colonisés, il en va de même pour certains hommes d'affaires. L'un et l'autre ont une souche commune... De ce fait, pour un rien, ils prennent panique et lorsqu'un pseudo-messie vient pour les sauver (sic), ils lui font une route de rameaux. Ce monsieur Lamontagne, maire de Québec et député de Langelier, pour mémoire, fait partie de la panoplie de "semeurs de frousse". Depuis qu'on a remisé Jean Marchand au Sénat canadien, il est normal que d'autres prennent la relève. Le maire-député fait partie de cette jeune relève. Je ne sais pas s'il était aussi loquace lorsqu'il alla solliciter un emploi au ministère des Affaires municipales, au lendemain des dernières élections? Faut croire que non...

Ses propos concernant les lois 101 et 45 étaient du plus haut comique. Bien sûr, l'essentiel de son argumentation portait sur les conséquences économiques des 2 lois en question. Sans entrer dans tous les détails de ladite argumentation, disons simplement ceci: la loi 101 est une loi normale qui ne peut nuire en rien à la prospérité des hommes d'entreprises. Elle impose à tous les investisseurs et immigrants l'idée que notre pays est le seul coin français d'Amérique, et qu'ils doivent se gouverner en conséquence. De toute manière, c'est bien connu: les capitaux n'ont pas de langue, pas de culture. Partout où ils peuvent prospérer, ils sont là: en Norvège, en Suède, en France, partout. Ce ne sont pas les capitaux qui sont peureux: ce sont les écouteurs-de-raconteurs-d'histoire. Monsieur Lamontagne est un bon diseur... presque aussi bon que Michel Noël.

Sur le projet de loi 45, Loi anti-scab, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Là aussi, ce n'est que la normalité. En gros, si une usine est en grève, elle n'a pas à pousser l'indécence jusqu'à produire en embauchant des briseurs de grève. C'est un affront social et rien d'autre. La loi en question ne fait que rétablir l'équilibre. Le climat social n'en sera que meilleur.

Voilà. Ce cher monsieur Lamontagne a fait une montagne avec des riens. Il est venu faire peur au monde. Et une certaine partie du monde a eu peur. Pourtant, règle générale, les chefs d'entreprises sont des fonceurs. J'ai peine à croire que ceux de Chicoutimi fassent exception à la règle. Ce serait dommage.

Ghislain Bouchard,
625, Sacré-Coeur,
St-Félicien.

Le 8 septembre 1977.



Ma femme m'a fait maigrir

Beaucoup de gens se privent d'alcool ou de tabac avant même que ces poisons n'aient commencé à causer des dommages irréparables à la bonne marche de leur organisme. Mais combien de gens ont pris la résolution de manger raisonnablement. Alors que les surplus de nourriture ont contribué jusqu'ici qu'à les engraisser.

Généralement, les gens qui font de l'embonpoint sont des gens gourmands qui refusent d'admettre qu'ils mangent trop et à force de se comparer aux obèses de leurs connaissances ou de leur entourage, ils finissent par se convaincre qu'ils sont d'une grosseur satisfaisante.

Il faut du courage pour se décider à abandonner les plaisirs de la table pour maigrir. J'en parle en connaissance de cause parce qu'il m'a toujours été impossible de prendre cette décision tout seul. Au mois de mars de cette année, ma femme m'a donné l'ordre sévère de suivre un régime d'amaigrissement. Etant donné que je n'ai pas un esprit contestataire, j'ai accepté de bonne grâce.

Croyez-le ou non, j'ai trouvé ça bien dur, habitué à me gaver d'une nourriture riche et abondante.

Mon organisme eut beaucoup de difficulté à s'adapter au régime draconien que je lui imposais.

De plus, je fus en butte à un sérieux complexe de frustration: lorsqu'on jouit d'une bonne santé, lorsqu'on est gourmand, lorsqu'on a les moyens de se payer un appétissant et copieux repas, ce n'est pas sans une certaine tristesse qu'on devient amateur du jeûne du jour au lendemain. Malgré tous les obstacles, j'ai tenu bon et je me félicite aujourd'hui d'avoir atteint un point convenable d'apparence et de sobriété.

Mais depuis que j'ai maigri, tous mes amis et mes parents que je rencontre me taquinent de questions: "Tu serais mieux de voir un médecin", etc., etc... Il faut vous dire que c'est vraiment amusant de porter mes anciens vêtements, mes chemises flottantes, qui enveloppent ma taille sous la moindre élégance, des pantalons avec lesquels je pourrais faire deux tours de taille qui me font ressembler à un vrai clown et qui attirent l'attention de mes amis.

Beaucoup d'hommes se croient plus chanceux que moi et se vantent d'avoir une femme qui prend bien soin d'eux.

A cela, je ne suis pas d'accord avec leur raisonnement. Je crois qu'une épouse qui contribue à engraisser son homme comme on engraisse une dinde pour le réveillon de Noël, ne lui rend pas toujours service.

Maintenant que mon organisme est habitué à mon nouveau régime, je me porte beaucoup mieux qu'avant, et mon apparence me plaît infiniment plus qu'une désagréable bedaine.

Lorenzo Gauthier,
188, St-Joseph,
Arvida.

Le 8 septembre.

Toute la société est gravement malade

Les peuples ont cette naïveté congénitale de croire en la permanence de ce qu'ils voient, en l'éternité de leurs structures et institutions. Les changements stupéfiants survenus un peu partout de par le vaste monde, depuis un demi-siècle, y compris cette métamorphose extérieure de l'Eglise catholique romaine, n'ont pu ouvrir les yeux de la masse ni illustrer cette vérité biblique: il n'y a rien de stable sous le soleil et tout n'est que vanité, hormis Dieu et sa loi.

Au Québec, nous avons cette particularité de vivre sans voir ce qui crève les yeux, de nous croire supérieurs, parce que des politiciens intéressés et farceurs nous l'ont dit, de nous payer des mots ronflants, sonores et de nous griser d'illusions et de rêves fantasmagoriques.

Qu'à chaque session parlementaire, nos élus fédéraux et provinciaux, influencés par d'autres, restreignent nos libertés individuelles et collectives, leur substituant de bonnes petites lois dictatoriales vénimeuses comme des vipères, qu'ils créent pour mieux nous abrutir, une nuée de commissions et d'organismes, qu'ainsi, il se mettent à contrôler l'économie, l'éducation, l'hospitalisation, la médecine, le droit, les professions libérales, aux frais des payeurs de taxes, ces derniers ne croient jamais devoir protester. Que les mêmes gouvernants encouragent les chicaniers et les plaideurs de tout acabit à poursuivre tout le monde et à plaider aux frais de l'Etat du Québec, tous trouvent la chose normale, traditionnelle, la chose. Que nos gouvernants se mettent en frais de contrôler la culture et la production laitière et qu'ils frappent, dans le but de priver les enfants de lait, les cultivateurs d'amendes plus lourdes que les criminels et les voleurs, parce que leurs vaches ont dépassé leurs ridicules et malhonnêtes barèmes, tous trouvent "démocratique" et conforme aux coutumes d'antan, ce mode nouveau d'affamer le pauvre pour pouvoir dire ensuite que le Créateur, n'a pas mis sur terre, tout ce qui était nécessaire pour la vie et la survie de l'homme. Notre esprit est tellement faussé par les préjugés et la partisannerie politique que j'ai connu un excellent professionnel, honnête et religieux qui a trouvé normal, le bill OMNIBUS, légalisant: divorces, homosexualité, concubinages, avortements, parce qu'il avait été passé par le gouvernement de sa couleur.

De même, ce monsieur, très grave, très sage, trouve progressif qu'on ait enlevé à tous le droit de travailler, à moins d'être syndiqué ou d'avoir sa carte de compétence, et même il trouve normal qu'on ait enlevé à tout le monde, même aux syndiqués, même aux privilégiés de la fonction publique, même aux compétents avec carte, tout droit au travail, dès un certain âge, les condamnant à la fainéantise comme des rebuts, comme des malades chroniques, comme des êtres diminués, et que rejette une société productive et rentable. "Place aux jeunes" dit-il. C'est juste, droit, équitable.

W.-H. Girard,
avocat & C.R.,
1114, boul. de l'Anse,
Roberval.

Le 20 août 1977.

Exposition de Saint-Félicien

Dossier sur l'agriculture dans le comté de Roberval

par Serge Cloutier

SAINT-FELICIEN — Pour le comte de Roberval, l'agriculture est une source de vie incontestable, et ce thème de la cinquième exposition agricole et commerciale de Saint-Félicien, qui s'ouvre mardi, prend toute son importance avec la publication d'un dossier sur l'agriculture dans ce secteur de la region Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans le cadre d'un projet PIL, un des membres du groupe a recueilli des données sur l'état de l'agriculture dans le comté, pour fournir ainsi à la corporation de l'exposition un instrument de plus pour faire sa promotion. Mises à jour, ces données permettent de voir où se trouvent les producteurs, et dans quoi ils sont engagés.

Sans développer davantage, on souligne dans le document que les agriculteurs du comté sont actifs dans le monde de la coopération, qu'ils font partie de la CCS et de l'ACL notamment, et qu'au point de vue syndical, ils adhèrent à l'UPA. On a aussi interroge les agriculteurs sur leurs habitudes administratives, pour apprendre que 350 d'entre eux font le contrôle laitier, que la plupart ont des modes de gestion efficaces, bref qu'ils sont sérieux.

La relève

Comme c'est le cas dans l'ensemble de la grande region, les agriculteurs du comte de Roberval connaissent certains problèmes de relève. On note dans le dossier que 27 pour cent d'entre eux n'ont aucune relève, et vont devoir vendre leur entreprise à d'autres. On souligne alors qu'il est difficile pour les jeunes de s'établir, à cause du financement. On se demande alors où vont aller ces exploitations sans relève familiale. Cependant, on souligne aussi que 34 pour cent des agriculteurs du comte ont des enfants aux etudes qui semblent interesses à reprendre la ferme plus tard. De plus, 15 pour cent ont des garçons qui travaillent présentement avec eux, et qui deviendront éventuellement propriétaires ou associés. Enfin, 24 pour cent des agriculteurs du comté sont des jeunes, pour qui la relève n'est pas un problème pour le moment.

La conclusion du dossier est toute simple, mais elle s'insère dans les buts visés par les promoteurs de l'exposition annuelle de Saint-Félicien. "L'agriculture est une industrie importante dans le comté; la production laitière est la plus importante, et de loin, même si on diversifie les productions de plus en plus. La tenue d'une exposition ne peut qu'aider au développement de l'agriculture en mettant à la disposition de tous les agriculteurs une foule d'informations et la possibilité de comparer ce qui se fait et les moyens utilisés pour arriver à améliorer leurs productions."

Les chiffres

Il y a dans le comté 788 unités de production. Les entreprises agricoles sont disséminées sur tout le territoire, mais certaines paroisses en comptent une part importante, comme Normandin avec 133. Viennent ensuite Saint-Prime avec 80; puis Albanel avec 67; Saint-Félicien avec 64; Chambord avec 59; Saint-Methode avec 50; Les autres se répartissent comme suit: Saint-Edmond, 39; Roberval, 35; Dolbeau-Mistassini, Sainte-Elizabeth - Sainte-Marguerite, 34; Girardville, 28; Sainte-Jeanne-d'Arc, 26; Saint-Thomas, 21; La Dore, 24; Saint-Stanislas, 20; Péribonka, 16; Saint-Augustin, 16; Saint-Eugène, 24; Milot, 2; Lorette, 10; Pointe-Bleue, 3; Saint-Hedwidge, 13; Saint-François-de-Sales, 10; Saint-André, 7 et Lac-Bouchette, 7.

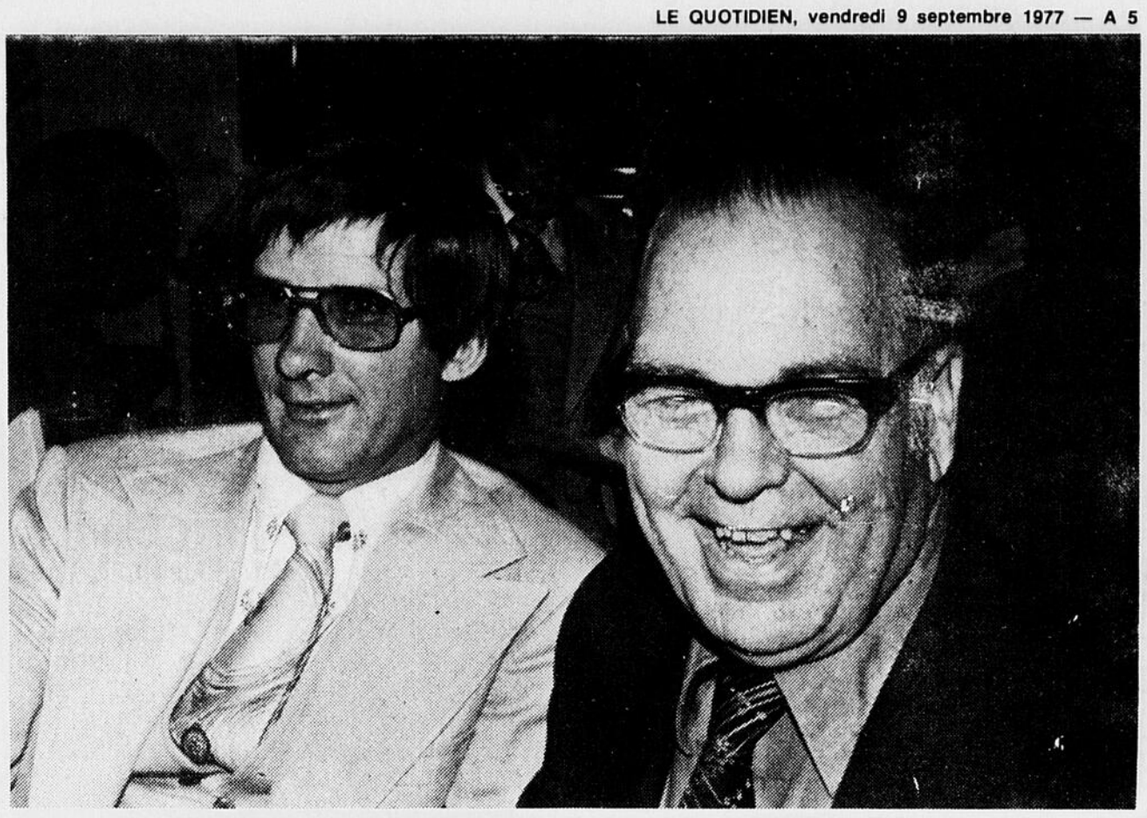
C'est le sud-ouest du comté qui regroupe la plus forte proportion de producteurs agricoles, évidemment, et l'exposition est présentée au coeur même de ce secteur géographique.

Les producteurs sont avant tout laitiers, mais touchent aussi d'autres domaines. Des 788, recensés, 74 pour cent soit 583, produisent du lait. Un nombre de 67, soit 8.5 pour cent son en production bovine; 7 pour cent, ou 55 en production lait-boeuf; 3 pour cent, soit 24 en production lait-porc; 3 pour cent, soit 24 en céréales et fourrages; 2 pour cent, ou 16 producteurs sont spécialisés en lait et poule; et 2.5 pour cent, ou 19 sont en production animale et cultures diverses.

Notons aussi que 35 de ces producteurs gardent des chevaux pour l'équitation, que ces producteurs en possèdent un ou deux, mais pour leur plaisir personnel avant tout.

En moyenne, les producteurs gardent 55 têtes de bétail, en production ou de remplacement. Ceci permet d'évaluer le troupeau du comté à 43,350 bêtes. Par tête, on entend vache, boeuf, ou veau, et non pas poule et porc.

Autre détail intéressant: en moyenne, un producteur cultive 185 acres de terre, dont 37 en céréales, 48 en paturages et 100 en plantes fourragères. Une moyenne de 3,36 acres cultivées par tête de bétail. Il y aurait dont dans le comté 143,636 acres de terres cultivées. Ajoutons que 15 producteurs se partagent les 650 acres de terre affectés à la culture commerciale de la patate, dans le secteur Péribonka surtout.



EXPO — Le président de la Corporation de l'Expo de Saint-Félicien, M. Martin Laroche, et du président d'honneur de la cinquième édition de l'expo, le député C.-A. Gauthier.

Protestants et catholiques

Plus d'élèves à l'école anglaise

par Denise Pelletier

JONQUIERE -- Grâce à la loi 101, le nombre d'élèves inscrits à l'école anglaise dans la région va augmenter cette année, du moins au niveau élémentaire, bien qu'il soit encore impossible de dire dans quelle proportion. Cette augmentation se fera sentir à la fois du côté protestant et du côté catholique, mais pour des raisons différentes.

Le président de la Commission scolaire protestante Saguenay, d'Arvida, M. Harvey Parkhurst, affirme pour sa part: "Nous ne jouons pas aux gendarmes." En guise de précision, il soutient que l'école élémentaire Saguenay Valley n'accueille aucun élève dont les parents sont catholiques. Par contre, dans les autres cas, lorsqu'il y a des demandes d'admission qui ne seraient pas recevables selon la loi 101, on avise les parents de la situation. Mais si les parents insistent tout de même pour envoyer leurs enfants à cette école, on les y accueille.

Catholiques

Selon Mlle Laurence Lévesque, directrice adjointe à la Commission scolaire d'Arvida, l'application de la loi 101, qui se fait, là, de façon rigoureuse, va jouer dans les deux sens: certains enfants qui étaient inadmissibles à l'école anglaise selon la loi 22, deviennent admissibles avec la loi 101. D'autres par contre, qui pouvaient être admis sous la loi 22, seront refusés maintenant. Cependant, la différence de situation va jouer, cette année du moins, en faveur des anglophones, bien que là aussi, il soit encore impossible de dire dans quelle proportion.

Selon la loi 22, en effet, un enfant, pour être admis à l'école anglaise, devait posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise; la loi 101 ne fait plus mention de cette "connaissance suffisante". Des enfants, donc, qui ne parlent pas du tout anglais, peuvent être admis à l'enseignement en anglais, pourvu que l'un de leurs parents ait fréquenté une école anglaise au Québec, ou encore que l'un de leurs frères ou soeurs fréquente déjà une école anglaise.

Par contre, la loi 101 peut jouer également en sens inverse. Dans le cas, par exemple, de parents francophones qui séjournent depuis longtemps dans un pays anglophone. Leurs enfants peuvent ne pas parler français du tout, ils devront néanmoins s'inscrire à l'école française, si aucun des deux parents n'a fréquenté une école de langue anglaise.

Cependant, de préciser Mlle Lévesque, l'administration de la loi 101 est beaucoup plus facile que ne l'était celle de l'ancienne loi. Maintenant, on s'appuie sur des faits: on est admissible ou pas à l'enseignement en anglais, selon que l'on répond ou non à des conditions précises. Dans l'ancienne loi, une part d'interprétation était laissée à la commission scolaire, qui devait forger ses critères pour apprécier cette "connaissance suffisante" de la langue.

Niveau secondaire

A ce niveau, il est plus difficile d'apprécier les mouvements de la clientèle du secteur anglophone. En principe, aucun élève ne peut passer du secteur catholique au secteur protestant, ou inversement, sans une renonciation officielle des parents à leur allégeance religieuse.

Cependant, la CSR Lapointe soutient qu'un certain nombre, (environ 55) d'élèves de la base de Bagotville, qui auraient dû normalement s'inscrire chez elle, sont disparus. Elle affirme qu'une quarantaine d'entre eux se seraient inscrits à l'école secondaire Saguenay Valley, qui relève de la Eastern Quebec Protestant Schoolboard., malgré l'illégalité de cette démarche. Du côté de la Eastern Quebec, on nie catégoriquement ce fait. La question est actuellement à l'étude au ministère de l'Education, qui devra sous peu rendre une décision à ce sujet.

Règlements uniformisés pour les commerces d'accommodation

CHICOUTIMI — En raison de leur prolifération, la ville de Chicoutimi vient d'uniformiser les règlements des quatre anciennes municipalités sur les commerces d'accommodation dans les zones résidentielles.

Ces commerces, dont la superficie ne devra pas, dorenavant, excéder 1,200 pieds carrés, sont prohibés dans les caves, sous-sols, à l'intérieur et sur le même étage d'un logement (sauf dans une bâtisse de 50 logements et plus).

La marge de recul du logement a été fixée à 50 pieds au minimum de la rue, tandis que le propriétaire devra mettre à la disposition de la clientèle au moins cinq espaces de stationnement.

D'autre part, l'utilisation d'une marque de commerce pour l'affichage extérieur est prohibée, tout autant que l'affichage sur poteau. Quant à l'enseigne identifiant le commerce, elle doit être installée "à plat" sur le bâtiment, mais ne pas dépasser la hauteur du sommet du mur. Leur superficie ne doit pas dépasser trente pieds carrés.

Enfin, le commerce d'accommodation doit être situé à une distance d'au moins 2,640 pieds lineaires de la rue de tout autre commerce du genre, et de toute zone commerciale.

Projet

Par ailleurs, contrairement à ce qui semblait vouloir se produire, le projet de $6 millions au coin du boulevard Talbot et de la rue des Sagueneens à Chicoutimi n'a reçu aucune opposition mardi, à l'assemblée du conseil, les élus entérinant le projet à l'unanimité.



Sentier écologique à la base de plein air de Saint-Gédéon

SAINT-GEDEON — La base de plein air de Saint-Gédéon vient d'ajouter à ses équipements un sentier écologique, dont l'inauguration a eu lieu récemment, et qui pourra maintenant servir d'outil pédagogique supplémentaire. Les groupes d'écoliers ou d'étudiants qui se rendront à la base pourront donc jouir de cette facilité.

Aménagé sur un terrain boisé appartenant à la base, le sentier, qu'on appelle Meshkanash, a été conçu et réalisé par des étudiants engagés dans un projet d'empire d'été. Une subvention de $11,000, quatre cégepiens et un universitaire, et des connaissances en sciences naturelles et en biologie, et voilà le sentier tracé. Après avoir fait l'inventaire du terrain, on a conçu le plan en fonction des points d'intérêt, et on a ainsi répertorié 20 secteurs distincts. Chacun de ces points d'intérêt est identifié sur un panneau, et ceux qui seront accompagnés d'un animateur ou moins d'un feuillet explicatif pourront à loisir apprécier chacun des secteurs qu'on retrouve dans le sentier. On mettra environ deux heures pour en faire le tour, en prenant tout le temps voulu pour admirer ce qui peut l'être. Et le sentier est facile, aménagé pour accueillir autant les familles, tout jeunes enfants comme personnes d'âge mûr.

"Il est fini le temps où tu marches dans les bois la tête en bas. Avec ce sentier écologique, tu prends le temps de regarder autour de toi, tu prends conscience des richesses naturelles qui t'entourent, tu apprends à connaître la forêt, et à l'aimer davantage."

Les points d'intérêt

"En entrant dans le sentier, tu vois une pessière sèche, puis tu entres dans une zone de microclimat". A droite, un trou de pic-bois. Plus loin, un ruisseau coule, et dans le feuillet on explique que cette eau est indispensable aux animaux, et qu'il faut éviter de la polluer.

On passe aussi dans ce qu'on appelle un couloir, puis on aperçoit un chablie, ensuite une pinède grise, un rocher, un terrier, une bétulaie, un gite, une touffe de quatre-temps, une pessière blanche, une vasière, une tremblaie, un bûcher, un balai de sorcière, une frênaie, un Saint-Michel, et une colonie de clintonies boréales. Mais pour en savoir davantage, mieux vaut se payer, gratuitement, cette bonne marche en forêt, vivifiante et éducative.



FAITES VITE!
LA LOTO CANADA D'ÉTÉ VOUS OFFRE DES PRIX BEAUX ET CHAUDS!
12 prix de $1 MILLION
8 prix de $100 000
jusqu'à 150 000 prix offerts
Tirage 9 octobre 1977
Avec vous, nous participons aux Jeux du Commonwealth.
$ Million
Loto Canada

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

PAS UNE ENQUETE

La nouvelle parue dans notre édition d'hier relativement à certains agissements de personnes reliées à l'administration municipale de Chicoutimi semblait laisser entendre que la station radiophonique CJMT avait soutenu sur ses ondes qu'une enquête était menée sur cette question par le bureau des crimes économiques de la Sûreté du Québec. La teneur du texte signifiait au contraire que la Sûreté du Québec niait qu'il y ait enquête, même si l'information livrée par la station radiophonique faisait plutôt allusion à la cueillette d'informations sur cette histoire.

PLACE A L'OFFICE DE LA LANGUE

Depuis le 26 août dernier, la Régie de la langue française n'existe plus. En effet, avec la nouvelle Charte de la langue française au Québec, connue sous le nom de loi 101, l'Office de la langue française a pris la relève. Malgré cette nouvelle raison sociale, l'office poursuit les actions entreprises par la régie et continue d'offrir à la population les mêmes services. L'Office de la langue française est représenté au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau par son bureau régional, situé au 50, boulevard Harvey, à Jonquière (547-6608). La population régionale peut y obtenir des renseignements d'ordre linguistique et également recevoir des explications sur la nouvelle loi 101.



ANIMATEUR TRES APPRECIE

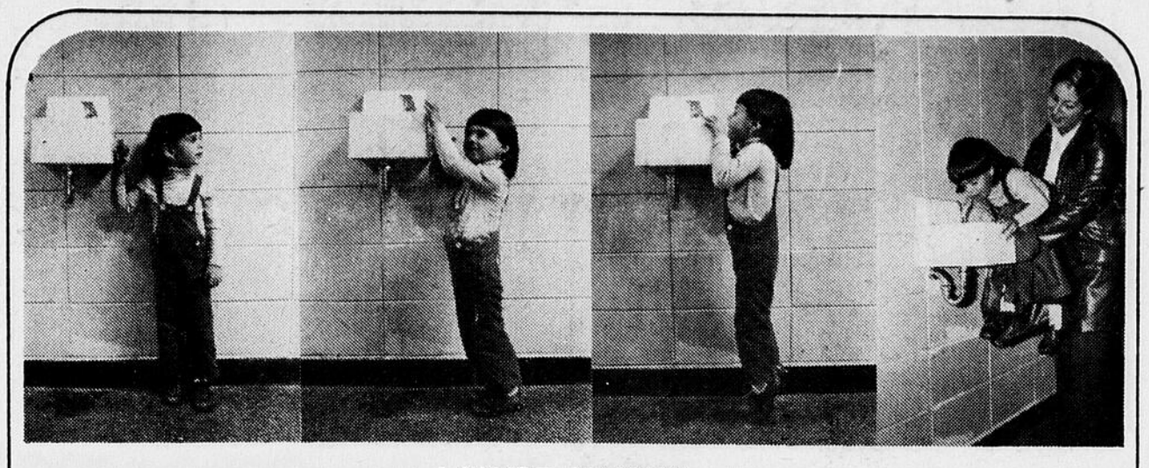
Les téléspectateurs ont eu l'occasion, mardi soir dernier, d'apprécier une fois de plus les talents d'animateur de Serge Laprade qui inaugurait alors, avec "Le super travail à la chaîne", les festivités du 25e anniversaire de la télévision de Radio-Canada. Dans une entrevue à Monique Mathieu de Montréal-Matin, Serge Laprade a raconté: "Ce fut un moment historique entre tous. La direction de Radio-Canada, installée dans les estrades, a dû se plier à la volonté de l'auditoire qui voulait à tout prix prolonger l'émission. Il m'a alors semblé faire un bond de 25 ans en arrière avec les superbes moyens techniques d'aujourd'hui. Nous n'avions plus le contrôle du temps ni des événements comme à l'époque héroïque des débuts de la télévision, tant et si bien d'ailleurs que l'émission n'a pris fin qu'à 22h55..." D'autre part, au cours de cette même journée de mardi, Laprade décrochait le titre fort convoité d'animateur radio le plus populaire (il anime une émission à CKAC) et, dès lors, il n'espère plus qu'une chose: continuer à mériter l'affection et le respect des auditeurs.

AUJOURD'HUI

Alfred Dreyfus, capitaine de l'armée française, était condamné une seconde fois par une Cour martiale il y a 78 ans aujourd'hui, le 9 septembre 1899. Il fut jugé coupable de trahison en dépit du fait que le véritable traître, le commandant Esterhazy, s'était déjà suicidé après avoir été démasqué. Cette affaire retentissante teintée d'antisémitisme et d'antimilitarisme provoqua des heurts entre la gauche et la droite. Dreyfus sera réhabilité cinq ans plus tard.

1976 -- Mao Tsé-toung, fondateur de la République populaire de Chine, meurt à l'âge de 82 ans.
1962 -- La France renoue des liens avec la Syrie, la Jordanie, et l'Arabie séoudite.
1949 -- Une grève paralyse le service d'autobus de Québec.
1948 -- La République populaire et démocratique de Corée est créée en Corée du Sud.
1914 -- Les Allemands commencent à battre en retraite, sur le front de la Marne.
1901 -- Le peintre français Henri de Toulouse-Lautrec meurt à l'âge de 37 ans.
1894 -- Sun Yat-sen, fondateur du Kouo-min-tang, dirige une première tentative de révolution en Chine; la révolte ne remporte pas de succès avant 1911.
1776 -- Le deuxième Congrès international officialise le terme Etats-Unis, et abandonne celui de Colonies unies.
1585 -- Le pape Sixte V excommunie Henri de Navarre.

Ils sont nés un 9 septembre: Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, homme d'Etat français (1585-1642); Luigi Galvani, psysiologue italien (1737-1798).



A L'AIDE, MAMAN!

Un photographe attendait et il a braqué son appareil sur une scène qui se passe à tous les jours. Claudia Janelle a presque 5 ans. Elle accompagnait son grand frère qui faisait, cette semaine, son entrée au séminaire. Et, comme les cérémonies sont souvent longues et pénibles pour un enfant de son âge, elle eut soif. Mais, l'abreuvoir, c'est haut quand on a cinq ans, n'est-ce pas? Et, il faut l'aide de maman...
(Photo Léonard Arsenault)

NOUVEAU CLUB OPTIMISTE

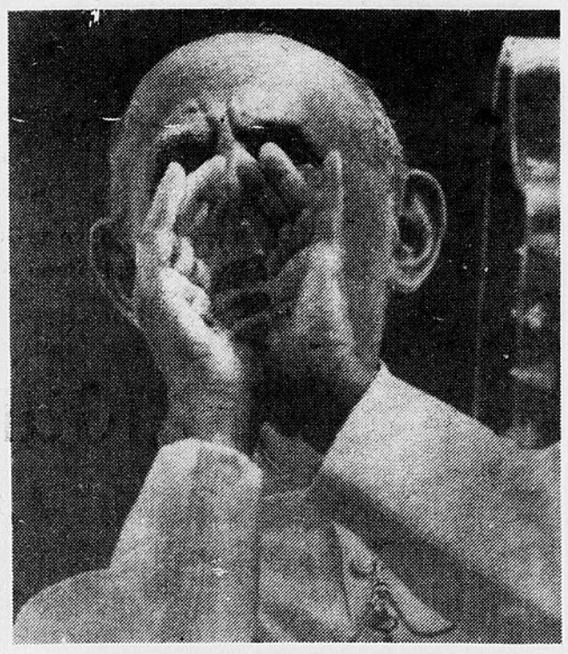
C'est M. Jacques Larouche qui assumera la présidence du club Optimiste fondé récemment dans le secteur de Desbiens-Métabetchouan. Il sera secondé par MM. Laurent Simard et Florian Desmeules, vice-présidents; Claude Lacroix, secrétaire-trésorier; Ambroise Tremblay, Martin Doré, Charles-Henri Régnier, Bruno Mercier, Jacques Villeneuve et Claude Bergeron, directeurs. Parrainé par le club Optimiste d'Alma que préside M. Roger-Y. Simard, le nouveau groupement compte actuellement quelque 35 membres fondateurs.

DES MOINES CANNIBALES

Six personnes, dont cinq moines, ont été arrêtées pour meurtre et cannibalisme dans la ville d'Okkalapa à quelques kilomètres de Rangoon. Les autorités ont arrêté Hla Myint, qui a révélé à la police qu'il avait, avec un groupe de moines, tué un homme à coup de hache et qu'ils avaient ensuite cuit et mangé certaines parties de son corps dans les caves d'un monastère. Hla Myint a conduit les autorités à l'endroit où était enterré le cadavre, et certaines parties du corps ont été exhumées, précise le journal.

NOUVEAU QUOTIDIEN

D'ici quelques mois, le Québec comptera un nouveau quotidien. Cette fois, il s'agira d'un quotidien qui aura pour but de satisfaire les sportifs puisque son nom sera "Sports-Matin", quoi qu'environ 40 pour cent de son contenu sera axé sur le fait divers et l'actualité générale. L'éditeur de ce nouveau quotidien, prévu pour février 1978, est M. Claude Charron, déjà connu dans l'édition québécoise pour avoir édité des magazines à succès dont "Le Lundi", "Elle et Lui" et "Hebdos-Vedettes". Quelques "gros canons" du milieu sportif québécois auraient déjà signé des ententes très précises pour le lancement de ce quotidien. Sports-Matin sera publié par Sports-Matin Inc., une filiale de Québec-Mag Inc., un holding de presse en formation présentement.



LE PAPE RAPPELLE LES JEUNES

Le pape Paul VI a surpris les fidèles au cours de l'audience générale qu'il a donnée mercredi, quand il a rappelé un groupe de 21 jeunes catholiques, membres de l'organisation Ultra Plus, qui étaient félicités pour leur conduite. Le pape, qui aura 80 ans dans trois semaines, et semble en bonne santé, a rappelé le groupe de jeunes gens du balcon de son palais en criant: "Revenez..." Quelque 10,000 personnes assistaient à cette audience hebdomadaire. Devant ses jeunes auditeurs, le souverain pontife a réaffirmé que l'Eglise catholique doit demeurer opposée au divorce, à l'avortement et à l'euthanasie.

MME WALLACE EN A ASSEZ

Mme Cornelia Wallace a décidé de se séparer de son mari, le gouverneur de l'Alabama. "J'ai lutté longtemps pour sauvegarder mon mariage mais je ne peux plus supporter la vulgarité, les menaces et les violences", a-t-elle dit, dans un communiqué. Mme Wallace a chargé ses avocats de demander le divorce.

CERTIFICATS DE PRETS

Le ministère de l'Education a déjà transmis 37,000 certificats de prêts, totalisant environ $30,000,000 aux étudiants qui s'inscrivent dans les collèges et les universités pour l'année scolaire 1977-1978. Cette remise hâtive des certificats de prêts a été rendue possible grâce à la collaboration des étudiants qui ont profité du fait que cette année, le service des prêts et bourses a expédié les formulaires de demandes dès le début de mai, soit un mois plus tôt que les années antérieures. Il faut se rappeler que la date limite de l'envoi des formulaires de demandes de prêts et de bourses est le 30 septembre. Environ 55,000 demandes d'aide financière ont été enregistrées à ce jour, et l'on évalue à 15,000 le nombre de demandes à recevoir d'ici la fin du mois. Les étudiants informés du montant d'aides mis à leur disposition pour la présente année et qui jugeraient inadéquate la réponse reçue, pourront obtenir toutes les informations requises au bureau de l'aide financière de leur collège ou université.

RECENSEMENT DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Un recensement des producteurs agricoles, organisé par le ministère de l'Agriculture du Québec, aura lieu du lundi 17 octobre au vendredi 9 décembre inclusivement. Ce recensememt vise à identifier tous les agriculteurs et à obtenir, relativement à leurs exploitations et à leurs productions, l'information précise indispensable pour préparer des statistiques complètes sur les ressources agricoles existant dans les 12 régions agronomiques du Québec. Les réponses au questionnaire intitulé "Formulaire de recensement 1977 -- producteur agricole" fourniront les données nécessaires pour simplifier l'application des programmes agricoles et pour améliorer l'assistance technique puisque les dossiers seront plus complets. Le ministère de l'Agriculture du Québec enverra une lettre à chaque producteur agricole pour l'aviser du recensement et solliciter sa participation. Le producteur qui n'aura pas reçu cette lettre le lundi 12 septembre, devra s'inscrire au recensement, en détachant et en remplissant la formule d'"inscription au recensement agricole 1977" qui accompagnera une annonce dans les journaux régionaux pendant la semaine du 12 au 18 septembre. Vers le 1er avril 1978, chaque exploitant recensé recevra une nouvelle carte de producteur agricole. Cette carte annuelle sera exigée pour bénéficier de la majorité des programmes du ministère de l'Agriculture du Québec.



TRES RARE METIER

Connaissez-vous des dames garde-feu? Si non, nous vous en présentons une. Il s'agit de Mme Yvonne Tremblay, qui est patrouilleuse pour la Société de conservation et de protection des forêts dans le district du lac Caché près de Chibougamau. Il va sans dire que Mme Tremblay est la seule femme à occuper un tel poste et il semble que ses confrères de travail l'estiment beaucoup puisqu'elle en est à sa troisième saison à ce poste.

ELVIS PRESLEY

1935-1977





STATUE ET MONNAIE D'ELVIS

Elvis Presley, mort le 16 août dernier, n'a pas fini de faire parler de lui, semble-t-il, et ses fans étaient sans doute encore plus nombreux qu'on l'aurait cru à travers le monde entier, notamment en Europe.

Ainsi, une banque privée de Munich, en Allemagne de l'Ouest, vient de frapper des pièces de monnaie en or et en argent à l'effigie d'Elvis Presley. Ces pièces de collection seront vendues à un prix variant de $20 à $500 l'unité selon qu'elles seront en argent ou en or. On pourra lire sur ces pièces "Elvis Presley 1935-1977".

D'autre part, une statue en bronze d'Elvis Presley, pesant 50 tonnes et mesurant près de huit mètres (26 pieds et 5 pouces) de hauteur, sera offerte à la ville de Memphis, dans le Tennessee, par une fondation locale qui a lancé, cette semaine, une souscription à cet effet. L'emplacement n'a pas encore été choisi, mais on sait d'ores et déjà que c'est la sculpteur américain Eric Parks, âgé de 46 ans, qui réalisera ce chef-d'oeuvre d'ici deux ans.

Enfin, devant les difficultés et les dangers soulevés par le fait que les admirateurs d'Elvis savent où il est enterré, la famille du défunt entend relocaliser le corps du Roi du Rock and Roll, à l'insu du public. C'est surtout par suite de l'arrestation de trois individus parvenus trop près du mausolée de marbre, le 29 août dernier, que Vernon Presley, le père d'Elvis, aurait eu l'idée de changer le lieu de sépulture de son fils.

VOS DROITS

Chambre et maison de chambres

Continuation du bail ou tacite reconduction

Cependant, si à la fin du bail, le locataire d'une chambre reste dans les lieux plus de huit jours sans opposition du locateur, le bail recommence pour la même période qu'avant mais jamais pour plus d'un an.

Prenons par exemple, un bail d'une durée de huit mois. Si, à la fin du huit (8) mois le locataire reste là plus de huit (8) jours sans que ni lui ni le locateur ne parle de s'entendre sur un autre bail, le bail recommence pour huit mois. Si le bail était de deux ans, il recommence pour un an.

C'est ce qua la loi appelle la tacite reconduction qui s'applique surtout pour les chambres, les chalets et les baux consentis par un employeur à son employé accessoirement à un contrat de travail.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée: "Les droits du locataire en 1977", en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des services juridiques,
C.P. 123, Succ. Desjardins,
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques).

QUÉBEC EN BREF

Sûreté du Québec

MONTREAL — Le sergent Claude Talbot, de la Sûreté du Québec, de même que le procureur général de la province, font face à une poursuite de 130 mille dollars, lancée par la veuve de Raymond Heneault, de Saint-Jean-de-Matha.

Monsieur Heneault est decede après avoir été atteint de coups de feu tires par le sergent Talbot, le 16 avril dernier, et le coroner Desrochers avait conclu son enquête par un verdict de mort violente sans responsabilité ni negligence criminelle.

Madame Marie-Reine Beaudry-Heneault est representee par maitre Luc Ratelle dans cette affaire.

Extorsion

MONTREAL — Plusieurs individus, possiblement quatre, ont extorqué une somme de cinquante mille dollars, la nuit dernière, au gérant de la Caisse d'économie de Sidbec-Dosco.

Pendant que certains des malfaiteurs surveillaient l'épouse et les deux filles du gérant, au domicile familial à Longueuil, en banlieue de Montréal, d'autre forçaient celui-ci à ouvrir le coffre-fort de la caisse à Montréal.

Les tristes sires laisserent le gérant sur place et quittèrent les lieux en emportant le butin. Plus tard, ce matin, les membres de sa famille étaient retrouvés sains et saufs sur la rue Sacré-Coeur à Longueuil.

Le mari devait rejoindre sa famille au domicile.

Palais des congrès

MONTREAL — Le palais des congrès devrait s'établir dans la partie ouest du centre-ville ou ses chances de succès sont maximales. Telle est l'opinion au "Devoir" par le directeur du Service d'habitation et d'urbanisme de la ville de Montréal Guy Legault.

Selon monsieur Legault un palais des congrès a besoin de la dynamique du centre-ville et a plus de chances de succès situe à proximité des gros hôtels.

Monsieur Legault cite le cas de l'immeuble de Radio-Canada selon lui beaucoup trop à l'est pour avoir une influence benefique sur le centre-ville, et il estime qu'il faut échapper au danger d'un dispersement des institutions.

Monsieur Legault estime que les documents rendus publics par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche Yves Duhaime, relatifs aux emplacements envisagés pour ce projet de 60 millions de dollars, définissent trois pôles pour le site du palais. Selon monsieur Legault, l'étude des sites soit le poêle est près de Berri-Demontigny, le poêle ouest autour du carré Dominion et le poêle centre dans l'axe de la Place des Arts et de la Place d'Armes, met avant tout en relief l'importance de l'environnement.

Prix de l'essence

MONTREAL — Le prix de l'essence, qui vient de connaitre une augmentation, coûte maintenant plus d'un dollar dans deux autres provinces canadiennes.

En effet, suite à cette hausse, le prix moyen du gallon d'essence est d'un dollar et un cent virgule un, en Nouvelle-Ecosse, et un dollar, un cent virgule trois, dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

Déjà, à Terre-Neuve, le prix de l'essence dépassait la marque du dollar avant la dernière hausse et cette denrée nécessaire aux automobilistes est maintenant disponible à un dollar, trois cents virgule huit le gallon, dans cette province.

Dans tout le Canada, c'est au Yukon que le gallon d'essence coûte le plus cher, à savoir un dollar 14 cents virgule sept, le gallon d'essence régulière.

Toutefois, certains secteurs du Québec ont l'essence à plus d'un dollar. C'est ainsi le cas en Côte-Nord, Gaspésie et Abitibi.

Hold-up

MONTREAL — La police recherche quatre hommes qui ont volé 114 mille dollars hier à la Caisse d'économie des employés de la brasserie O'Keefe, rue Notre-Dame-Ouest, à Montréal.

Le sergent-détective Denis Rousseau, de la police de la CUM, a noté que les bandits très calmes semblaient tout à fait certains de ce qu'ils avaient à faire pour réussir.

Ils se sont présentés quelques minutes après le passage d'un camion de la Brinks qui avait livré 65 mille dollars en espèces sonnantes et trébuchantes.

Trois des hommes sont descendus d'une voiture, leur complice restant au volant. Ils ont obligé le gérant à ouvrir le coffre-fort.

Fermeture en vue

VICTORIAVILLE — Une autre usine dans les Cantons de l'Est, plus précisément à Saint-Louis de Blandford, près de Victoriaville, est menacée de fermeture, cette fois dans le domaine des maisons mobiles et des roulottes de voyage.

Les dirigeants de Caravan Val-Bar ont en effet confirmé que, devant la détérioration du marché des véhicules récréatifs, Caravan Val-Bar a tenté au cours des derniers mois, de réorienter sa production vers les maisons mobiles, mais que l'expérience n'a pas donné les fruits escomptés.

Le propriétaire de l'entreprise, Jules Pépin a échoué dans sa tentative de négocier un investissement ou un prêt additionnel, de sorte que la Banque canadienne nationale a rappelé son prêt, et pris possession des stocks et des comptes à recevoir.

De plus, monsieur Roland Chrétien, de la Firme de conseillers en gestion Mercure, Béliveau et Associés, administre la compagnie depuis le 15 août, dans le but de protéger les intérêts de la BCN.

Caravan Val-Bar enregistre des pertes depuis deux ans, et sa fermeture entrainera la mise à pied de 50 employés.

Mort violente

MONTREAL — Les policiers de l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec à Montréal, enquêtent présentement sur la mort violente de Kevin George Grancis O'Brien, 21 ans.

La mort remonte à hier matin. Le drame s'est déroulé à l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines.

Le corps de la victime fut retrouve dans sa cellule de détention à sécurité maximum, par des gardiens de l'institut. Il fut alors conduit à l'hôpital général de Montréal, ou son décès fut constaté.

Selon le pathologiste, il appert que la victime aurait été frappée au thorax et à la tête, à l'aide d'un objet de fabrication domestique.



VISITE — Le premier ministre de la province de Québec, René Lévesque, à droite, a accueilli hier à Québec le ministre français de la Justice, Alain Peyrefitte. M. Peyrefitte se rendra ces jours-ci à Montréal et à Ottawa.
(Telephoto PC)

Utopie ou réalité

L'indépendance du Québec: une étape vers l'interdépendance dans l'égalité

QUEBEC (PC) — L'Indépendance du Québec n'est pas une utopie et pourrait être une étape vers "l'interdépendance dans l'égalité."

Tel est le jugement que portait il y a treize ans l'ex-premier ministre unioniste du Québec, feu Daniel Johnson, qui, le 30 avril 1964, s'exprimait à titre de Chef de l'Opposition officielle au cours du traditionnel débat sur le Budget à l'Assemblée législative devenue depuis l'Assemblée nationale.

"On a tort de dire que ce sont des utopistes et des rêveurs, disait l'ancien chef unioniste, parlant des partisans de l'indépendance du Québec. Ils savent bien que la province de Québec ne peut pas s'isoler du reste du continent."

"Ce n'est pas pour l'entourer d'un mur, poursuivait-il qu'ils veulent lui donner sa pleine souveraineté, mais pour lui permettre de traiter d'égal à égal, comme expression politique d'une communauté culturelle, avec les autres nations du continent et du monde. Pour eux, l'indépendance est une étape vers l'interdépendance dans l'égalité."

Constitution nouvelle

Député de Bagot depuis 1946 jusqu'à 1968, M. Daniel Johnson, avait été ministre des Ressources hydrauliques dans le gouvernement de M. Duplessis. Il était devenu chef de l'Union nationale en septembre 1961 et avait occupé le poste de chef de l'Opposition jusqu'en juin 1966, alors qu'il devint premier ministre du Québec.

Son discours du 30 avril 1964, rapporté aux pages 2968 et suivantes du Journal des débats (1964 volume 1, tome 1) avait été largement consacrée à la question québécoise.

Son propos visait alors à réclamer la rédaction d'une nouvelle constitution canadienne "qui soit le résultat d'un dialogue entre égaux: une constitution nouvelle conçue en fonction des besoins et des réalités de 1964; une constitution qui fasse du Canada un pays habitable dans sa totalité aux deux communautés culturelles et aux autres groupes ethniques; une constitution qui finisse les droits et les responsabilités de chacun de telle façon que tout ne soit pas continuellement remis en question dans des maquignonnages exaspérants."

Des actes, pas des paroles

Si donc, avait déclare M. Johnson dont les prises de bec avec l'actuel premier ministre fédéral, M. Pierre-Elliott Trudeau sont demeurees légendaires, ont veut résoudre autrement (que par l'Indépendance) la crise très grave que traverse presentement notre pays, on a qu'à faire la preuve, non pas par des paroles, mais par des actes qu'il est possible de parvenir à l'interdépendance dans l'égalité en faisant l'économie des inconvenients que pourrait comporter une cassure non seulement à l'interieur du Canada, mais même à l'interieur du Canada français."

"La première chose à faire, disait encore l'ancien chef de gouvernement, emporté le 26 septembre 1968 par une défaillance cardiaque alors qu'il se trouvait en visite à la Manicouagan, c'est de reconnaître résolument à chacune de nos deux communautés nationales un droit légitime, une vocation naturelle à l'autodétermination. Il faut que chacune d'elles aient d'abord toute liberté et tous les moyens d'action qui lui sont nécessaires pour se gouverner elle-même en tout ce qui touche à sa vie propre."

Impossible

Selon l'ancien député de Bagot dont on disait qu'il avait été le préféré de M. Duplessis, "proposer comme idéal qu'il n'y ait un jour en ce pays que des Canadiens tout court, des Canadiens sans trait d'union, des canadiens homogénéisés, c'est caresser une utopie ou désirer secrètement l'assimilation des autres.

M. Johnson dans son discours d'avril 1964 dont il avait d'ailleurs repris l'essentiel un an plus tard avec la publication d'une plaquette intitulée Egalité ou indépendance, s'était appliqué à faire ressortir une contradiction interne dont "c'est la minorité qui souffre le plus."

"Voilà donc, disait-il, deux communautés culturelles, deux nations qui évoluent, mais en sens contraire. L'une pousse vers la souveraineté provinciale, l'autre pousse vers l'unification politique. Chacune, en ce faisant, ne fait qu'obéir à une logique interne, à des nécessités profondes."

Frenier

"Le Québec, disait l'ancien chef de l'Opposition unioniste, ne peut conserver les libertés qui lui sont essentielles comme principal foyer d'une culture particulièrement qu'en freinant de toutes ses forces l'unification politique du Canada anglais."

Et, poursuivait-il, pour mettre à son service un Etat central fort, qui soit l'expression politique de son integration progressive, le Canada anglais doit, lui, combattre de toutes ses forces les revendications autonomistes du Québec."

L'ancien premier ministre estimait que la constitution actuelle accentue cette contradiction avec le résultat que "chacun en vient assez vite à croire à la mauvaise volonté de l'autre."

M. Johnson, dont le fils, Pierre-Marc est devenu en juillet dernier ministre du Travail dans le gouvernement péquiste voué à la Souveraineté-association, dénonçait les formules alors connues, telles le "fédéralisme-coopératif" qu'il comparait à "un fonds commun où chaque gouvernement puise avec l'assentiment des autres, c'est-à-dire, de la majorité."

Le "replâtrage"

Enfin, le leader unioniste, prédécesseur de M. Rodrigue Biron, ne voulait pas de replâtrage de la constitution de 1867.

"Assez de replâtrage, lancait-il. Pendant que les premiers ministres, avec tous les experts dont ils s'entourent, consacrent le plus clair de leur temps et de leurs énergies à ces dépecages et à ces rapiècages, il y a des problèmes économiques et sociaux qui ne se règlent pas et qui s'aggravent. Il y a aussi la démocratie qui n'en mène pas large."

"La jeunesse, disait-il, est impatiente. Elle a soif d'absolu. Jamais on ne pourra la satisfaire par des demi-mesures, des miettes et des pourcentages de droits. Elles veut des solutions justes, mais nettes et radicales."

Derniers inscrits, premiers touchés

MONTREAL (PC) — M. et Mme Hector Gutierrez, des immigrants chiliens, ont appris hier que deux de leurs trois enfants ne pourraient pas fréquenter l'école française de leur voisinage, à Anjou. Cette école dépend de la Commission scolaire Jérôme Leroyer.

Débarqués au Québec en décembre 1974, ils se sont inscrits au COFI de Laprairie et ont envoyé leurs enfants dans des écoles francophones d'accueil.

Mais hier, M. Gutierrez a reçu une lettre du directeur de l'école Chénier l'informant que deux de ses enfants, Paula neuf ans, et Rodrigo huit ans, doivent se présenter à l'école Cardinal Léger et que seul Cristian, 10 ans, pourra fréquenter Chénier.

Etudes américaines

Le fénitrothion pourrait causer des dommages au système nerveux

MONTREAL (PC) — L'usage du fénitrothion pour combattre la tordeuse du bourgeon de l'épinette est interdit aux Etats-Unis mais on en déverse des centaines de tonnes sur les forêts du Québec et du Nouveau-Brunswick à chaque printemps.

C'est parce que les Américains le jugent beaucoup trop dangereux, a déclaré hier le docteur D. Ecobichon, professeur à l'université McGill.

C'est surtout parce que le fénitrothion peut causer des dommages au système nerveux que les Américains n'ont jamais autorisé son utilisation, a ajouté M. Ecobichon qui siège parmi le groupe d'experts mis sur pied par le Conseil national de recherches du Canada, à la demande du gouvernement, pour évaluer scientifiquement les risques à l'environnement liés à l'utilisation des pesticides et autres substances semblables.

Le dernier rapport de ce groupe d'experts, qui critiquait l'inconscience des responsables des arrosages d'insecticides à grande échelle, aussi bien dans les provinces qu'au niveau fédéral, ne mentionnait pourtant aucune preuve de la neurotoxicité directe du fénitrothion lui-même.

On en parlait plutôt comme d'une probabilité en soulignant que la majorité des substances de la même famille provoquent des dommages au système nerveux et que la dose critique est d'autant plus faible que l'exposition est prolongée.

M. Ecobichon, toutefois, est beaucoup plus categorique et il a indiqué qu'une équipe de chercheurs hongrois avaient publié l'an dernier, dans le journal scientifique Acta pharmacologica et toxologica, un rapport démontrant que le fénitrothion peut lui aussi causer des dommages aux fibres nerveuses chez des lapins et des rats.

Le chercheur de McGill, qui a travaille longtemps sur la toxicité des pesticides à l'université Dalhousie, dit avoir aussi connaissance de plusieurs autres etudes américaines.



INDISCRETION — Des babouins du parc Jackson au New Jersey ont ouvert la valise d'un couple récemment marié et regardé de près les vêtements avant de les mettre en pièces.
(Téléphoto AP)



NE CHARRIEZ PAS MAIS — Paul Ouellet, d'Abitibi, se détend à sa manière entre deux rendonnées sur le pouce, le long de la Trans-Canada près de Drummondville. Il dit que l'auto-stop est un moyen de transport fatiguant qui nécessite un peu de repos après les longues heures d'attente, n'est-ce-pas Marc! Aussi traine-t-il une chaise avec lui.

(Téléphoto PC)

Le Soleil attend une réponse à ses contre-propositions

QUEBEC (PC) — La direction du quotidien Le Soleil est disposée à négocier en tout temps et attend toujours une réponse aux contre-propositions déposées le 27 août dernier avant que le syndicat ne rompe les négociations en déclenchant la grève.

C'est ce qu'affirme le président de l'entreprise, Paul Audet, dans une lettre qu'il a fait parvenir, mercredi, aux 400 employés non grévistes mis à pied en raison du conflit qui oppose le journal à ses 140 journalistes et employés de soutien de la rédaction.

Selon M. Audet, Le Soleil n'a pas voulu les circonstances pénibles actuelles et ne tient pas à les prolonger.

Dans sa lettre adressée aux employés de bureau, aux typographes, aux photograveurs, aux pressiers, aux expediteurs et au personnel de soutien, le président du Soleil précise que les mises a pied et les pertes de revenus font mal, très mal même.

Piquetage

Entre-temps, les journalistes et employés de soutien en grève poursuivaient toujours, jeudi, le piquetage entrepris la veille devant un édifice de Sainte-Foy, où la direction du quotidien québécois aurait aménagé des locaux temporaires pour poursuivre partiellement ses opérations par l'entremise d'Edimédia.

Selon le Syndicat des journalistes de Québec (CSN), Edimédia utilise ces locaux pour la vente de la publicité, le montage et la distribution du Courrier du consommateur, un recueil publicitaire hebdomadaire dont la publication a repris, jeudi dernier, après une interruption de quelques mois durant la période estivale.

Les journalistes soutiennent qu'il s'agit là d'une manoeuvre pour briser la grève.

De son côté, la direction de l'entreprise affirme que cette publication n'a rien à voir avec la grève puisqu'il s'agit d'un organe strictement publicitaire et qu'aucun journaliste n'y a jamais travaillé.

Boycottage

Un nombre imposant d'entreprises ont décidé de ne plus utiliser le Courrier du consommateur comme véhicule publicitaire pendant la durée de la grève des quelque 140 journalistes et employés de soutien de la rédaction du quotidien Le Soleil.

C'est ce que soutient le Syndicat des journalistes de Québec (CSN), qui a rendu public, jeudi, les résultats d'un blitz téléphonique effectué par les grévistes aupres de quelque 150 annonceurs.

Selon le SJQ, la grande majorité de ces annonceurs ont accepté de boycotter le Courrier du consommateur.

La liste publiée par le syndicat comprend plusieurs entreprises nationales, régionales ou locales représentant tous les secteurs de l'activité économique et commerciale.

Par ailleurs, un porte-parole du bureau du premier ministre René Lévesque a confirmé que le gouvernement du Québec avait également décidé de ne pas annoncer dans le Courrier du consommateur.

Une directive en ce sens a été adressée à tous les ministères par le ministre des Communications, M. Louis O'Neil.

Le porte-parole a déclaré que cette décision s'inscrivait à l'intérieur de la politique déjà adoptée par le gouvernement dans le cas du conflit à Radio-Mutuel.

Québec recevra les ministres de la Santé lundi prochain

QUEBEC (PC) — Quebec sera l'hôte d'une conference interprovinciale des ministres de la Santé lundi prochain.

C'est ce qu'indique un communique emis jeudi par le ministre quebecois des Affaires sociales, Denis Lazure, qui sera lui-même à la tête de la delegation quebecoise.

Cette conference sera tenue à huis-clos au Salon rouge, dans les edifices de l'Assemblee nationale, à Quebec.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette rencontre sont: priorites dans le domaine de la sante (politiques et recherches), politiques de main-d'oeuvre sanitaire, evaluation du programme d'aide à la sante.

On y discutera en outre des legislations recentes ou les intentions de legislation des provinces sur la sante au travail, les mesures relatives à la reduction des depenses de sante et des mesures relatives aux soins dispenses aux malades à long terme.

Un communique conjoint devrait être emis à la fin de la rencontre.

L'île Bonaventure deviendra une aire de conservation

OTTAWA (PC) — Une entente est intervenue entre le ministère federal des Pêches et de l'Environnement et le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec au sujet de l'île Bonaventure qui deviendra une aire de conservation dans le cadre du réseau des parcs provinciaux.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre fédéral des Pêches, M. Roméo Leblanc, en précisant que les deux gouvernements uniefieront leurs efforts pour préserver et mettre en valeur les caractéristiques naturelles et historiques exceptionnelles d'une vaste superficie de cette île.

Située au sud-est du Rocher Percé, l'île Bonaventure est une attraction touristique portante en Gaspésie et le fédéral y a constitué un refuge d'oiseaux migrateurs afin de protéger les spectaculaires colonies de fous de Bassan.

Aux termes de cet accord, le gouvernement québécois est responsable de la mise en oeuvre du programme global d'aménagement du parc et de l'établissement des activités qui seront permises sur l'île.

Le Québec mettra en outre à la disposition du Service canadien de la faune deux bâtiments réservés à la recherche et aux travaux destinés à la protection des oiseaux migrateurs.

De son côté, le fédéral s'engage à construire un bassin pour les bateaux commerciaux qui font la navette entre Percé et l'île. De plus, le service canadien de la faune et la direction des parcs du Québec collaboreront pour mettre sur pied un programme visant à sensibiliser les visiteurs aux éléments naturels de l'île.

L'entente a été signée au Québec par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Duhaime, ainsi que par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin. Cette entente lie le service canadien de la faune pour trois ans et la direction des ports pour petites embarcations du fédéral pour une période de 20 ans. L'accord comprend une clause de renouvellement.

On les accuse d'avoir eu de la méta-amphétamine

QUEBEC (PC) — Deux jeunes gens de Saint-Romuald, Bernard Samson, 23 ans, et Louise Goyer, 18 ans, ont comparu en cour des sessions de la paix, jeudi, sous l'accusation d'avoir eu en leur possession 25 livres de meta-amphetamine dans le but d'en faire le trafic.

Ils ont nie leur culpabilite et l'enquête preliminaire a ete fixee au 1er decembre.

Les accuses ont ete apprehendes, mercredi, au cours d'une descente effectuee par la Sûrete du Quebec dans une maison de Saint-Romuald, sur la rive-sud du Saint-Laurent, en face de Quebec.

Selon la police, la drogue saisie avait une valeur d'environ $60,000 sur le marche clandestin.



PRESENCE ILLEGALE — La jeune Edith Massy, 12 ans, est assise à son pupitre lors du premier jour de la rentrée scolaire, après s'être enregistrée à une école anglaise de Saint-Hubert en dépit de son incapacité à réussir les examens de qualification pour se présenter à l'école anglaise, selon les termes de la loi 101. Le principal de l'école a averti son père, Robert Massy que sa fille pourrait ne pas recevoir son diplôme à la fin de l'année academique mais celui-ci a decide de l'y envoyer malgré tout.

(Telephoto PC)

Dans Frontenac

Le gouvernement construira un nouveau centre de voirie

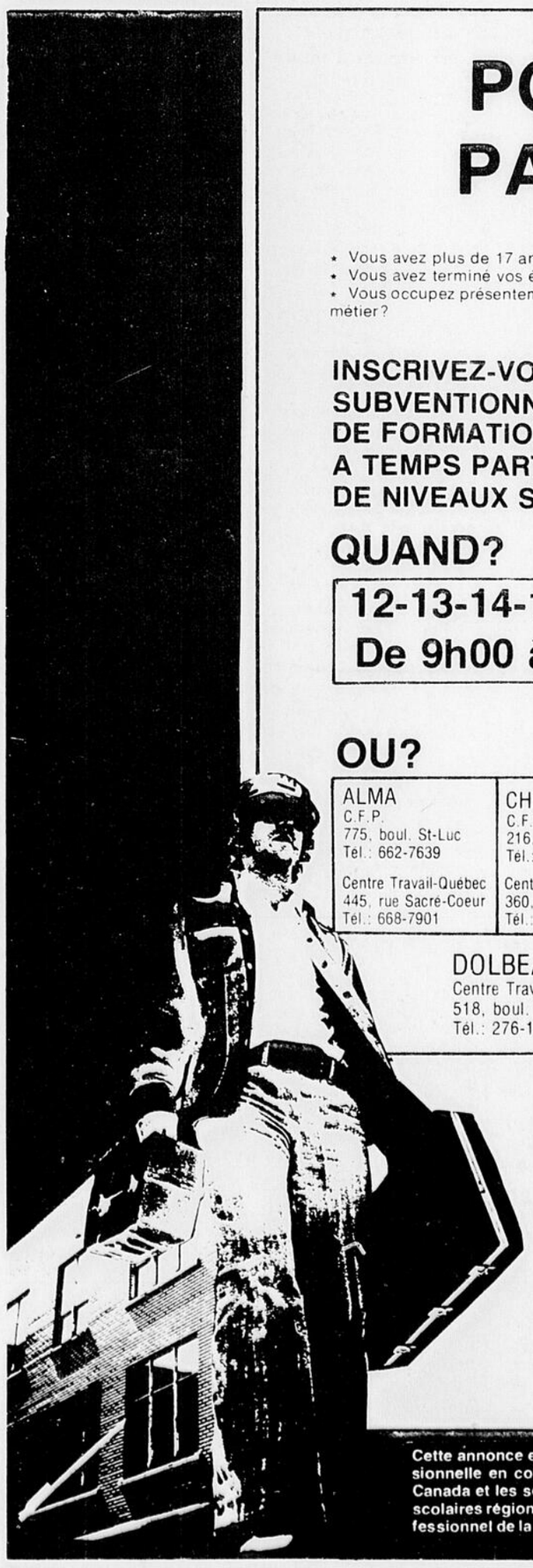
THETFORD-LES-MINES (PC) — Le gouvernement du Québec vient de confirmer qu'il entreprendra la construction d'un nouveau centre de voirie au coût de $2 millions, d'ici 1980, dans la circonscription de Frontenac.

Cette construction, selon un porte-parole du ministère des Transports, amènera la création d'une soixantaine d'emplois directs dans la région.

Le projet sera réalisé dans la municipalité de Black Lake, plus précisement dans le territoire d'Irlande-Nord, qui fut d'ailleurs annexé il y a quelques mois.

Le gouvernement a déjà fait l'acquisition du terrain, d'un million de pieds carrés, au coût de $100,000, près de la route 112.

Le ministère ajoute que le comté de Frontenac avait besoin de son centre de voirie, étant présentement desservi par les centres de Plessisville, dans le comté d'Arthabaska, et de Saint-Georges-de-Beauce.



POURQUOI PAS VOUS?

- Vous avez plus de 17 ans?
- Vous avez terminé vos études régulières depuis au moins un an?
- Vous occupez présentement un emploi et vous désirez vous perfectionner dans votre métier?

INSCRIVEZ-VOUS A DES COURS SUBVENTIONNES DE FORMATION PROFESSIONNELLE A TEMPS PARTIEL DE NIVEAUX SECONDAIRE OU COLLEGIAL!

QUAND?

12-13-14-15 septembre
De 9h00 à 21h00

OU?

ALMA C.F.P. 775, boul. St-Luc Tél.: 662-7639 Centre Travail-Québec 445, rue Sacré-Coeur Tél.: 668-7901	CHICOUTIMI C.F.P. 216, rue des Oblats Tél.: 549-0595 Centre Travail-Québec 360, rue Racine est Tél.: 543-3334	JONQUIERE Centre Travail-Québec 50, boul. Harvey Edifice administratif Tél.: 542-4536	ROBERVAL Centre Travail-Québec 171, rue Roberval Tél.: 275-3742
	DOLBEAU Centre Travail-Québec 518, boul. Walberg Tél.: 276-1773	CHIBOUGAMAU-CHAPAIS Centre Travail-Québec 357, 3e Rue, 1er étage Tél.: 276-4130	

INFORMATIONS:
Commission de formation professionnelle: 549-0595
Zenith: 53880
(interurbain sans frais)

IMPORTANT
Les fonctionnaires fédéraux et les enseignants ne sont pas admissibles au régime de subventions établi en vertu de l'entente fédérale-provinciale.

Toute personne qui n'est pas admissible au régime de subventions peut s'inscrire à un cours de formation professionnelle à temps partiel, mais elle doit alors s'adresser directement au service d'éducation des adultes de l'institution qui dispense ce cours.

Cette annonce est publiée par la Commission de formation professionnelle en collaboration avec les centres de main d'oeuvre du Canada et les services d'éducation des adultes des Commissions scolaires régionales et des collèges d'enseignement général et professionnel de la région Saguenay-Lac-St-Jean et de Chibougamau.

Industrie du vêtement

Des relations très tendues entre les travailleurs et leurs patrons

MONTREAL (PC) — Les relations demeurent très tendues entre les quelque 60,000 travailleurs québécois du vêtement et les deux milliers d'entreprises qui les emploient.

C'est du moins ce qui ressort des différents documents mis à la disposition des participants du deuxième "mini-sommet" économique, qui traite de l'industrie du vêtement et qui s'est réuni à Montréal, jeudi.

Les entreprises se plaignent de ce que la productivité des employés du vêtement est très basse, mais que leurs salaires sont trop élevés.

Un dossier de "Vie ouvrière" sur les midinettes établit cependant que les conditions de travail de cette catégorie de travailleurs sont déshumanisantes.

Aussi, le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, aura fort à faire pour rétablir un climat social sain dans cette industrie qui, à l'exemple de celles de la chaussure, du textile et du meuble, va très mal au Québec.

Patronat

Les pans se plaignent de ce que les travailleurs du vêtement ont un taux de productivité inférieur au reste du secteur manufacturier.

Ce taux de productivité n'a augmenté que de 6.8 pour cent depuis 1961, contre 16 pour cent pour le reste de l'industrie manufacturière, selon les documents remis au "mini-sommet".

Pourtant, c'est au Québec que le salaire horaire moyen est le plus élevé au Canada.

En 1976, le salaire payé aux Québécois était de $3.96 l'heure, et dépassait celui de l'Ontario ($3.79) et la moyenne canadienne ($3.86).

Bref, les petites entreprises oeuvrant dans le vêtement, dont la taille dépasse rarement 30 employés, croient souvent que la majeure partie de leurs problèmes vient de leurs employés.

On se plaint qu'on ne pourra jamais concurrencer les importations étrangères, qui viennent de pays où les salaires sont neuf ou 10 fois moins élevés qu'au Québec, tel Taiwan, la Corée du Sud et Hong-Kong.

Syndicats

Mais la réaction des syndicats est vive: ils affirment, comme l'a fait mardi dernier à Drummondville la vice-présidente de la CSN, Mme Francine Lalonde, que ce ne sont pas les travailleurs qui doivent supporter les problèmes de l'industrie du vêtement.

Le dossier publié par la Jeunesse ouvrière catholique sur l'industrie du vêtement est d'ailleurs explicite: les conditions des travailleurs y sont mauvaises.

Seulement 62 pour cent de la main-d'oeuvre est syndiquée. On compte 80 pour cent de femmes.

Les entreprises sont petites et n'offrent souvent que des conditions de travail exécrables, selon le document de "Vie ouvrière".

Bref, c'est tout le problème de rétablir un meilleur climat dans les relations de travail, qui attend le ministre Pierre-Marc Johnson.

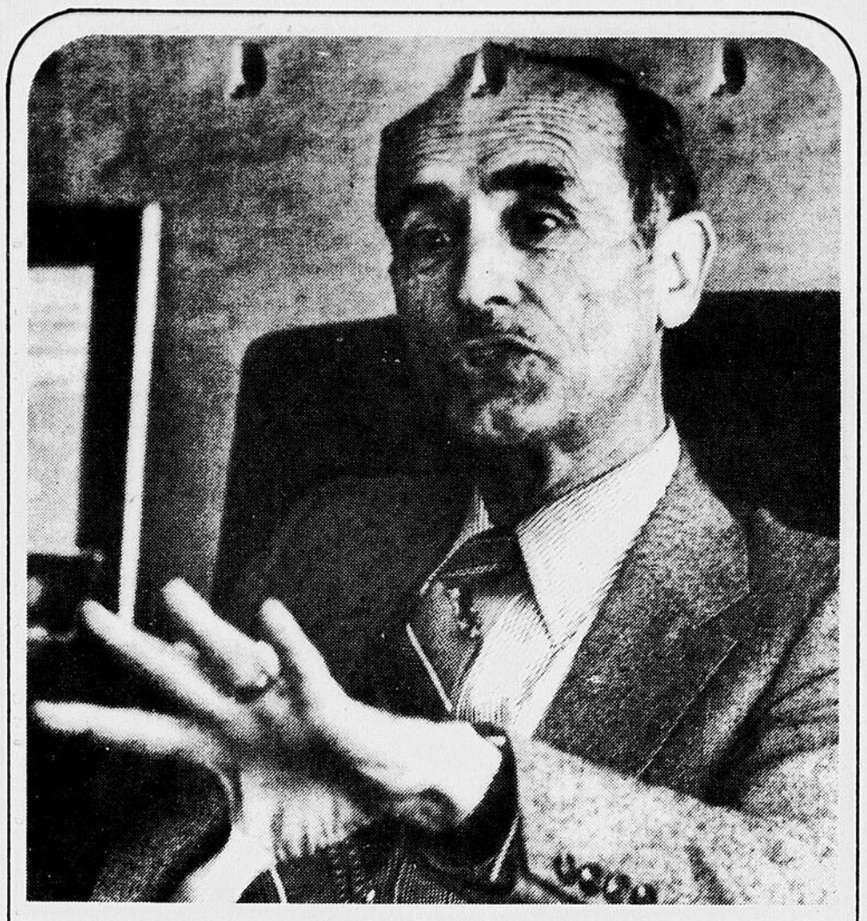
Importations

Contrairement au domaine du textile, le secteur du vêtement au Québec n'a pas à faire face à une importation illimitée de produits étrangers.

Même si les importations accaparent 26 pour cent du marché, elles ont été contingentées en novembre 1976 au niveau de 1975, ce qui empêche le marché canadien d'être innondé.

De plus, les vêtements importés, en provenance des pays d'Extrême-Orient, sont surtout axés sur des articles de base à bon marché, tels les sous-vêtements, bas, etc.

Aussi, les producteurs locaux ont avantage à orienter leur production vers des vêtements de modè, plus originaux mais plus dispendieux, pour lesquels les consommateurs sont plus susceptibles d'accepter de payer cher.



J.-A. Dextraze

"Le siège social du CN doit rester à Montréal"

Dextraze

MONTREAL (PC) — Pour son nouveau président du conseil d'administration, le Canadien National doit être un instrument d'unité canadienne.

"Je veux et je peux aider le CN sous ce rapport", a déclaré M. Jacques Dextraze dans une interview.

Voilà pourquoi l'ancien militaire ne dissocie pas dans son esprit le siège social de la région du Saint-Laurent, qui est constituée principalement par le Québec.

"Le siège social du CN, a-t-il affirmé, doit rester à Montréal et je n'accepterais pas qu'il déménage ailleurs, à moins que la chose soit justifiée uniquement par des motifs de rentabilité."

Pour lui, il est plus que jamais essentiel que le siège social du CN demeure au Québec, justement pour réaliser ce pont avec le reste du Canada et jouer ainsi le rôle d'agent unificateur.

Bilinguisme

Après 35 années de services militaires, dont les cinq dernières à titre de chef des armées canadiennes, le général Dextraze entre au CN avec des idées bien arrêtées de rentabilité et d'efficacité, tout en gardant sa conception d'un bilinguisme bien compris qui ne s'appliquera pas au détriment de la compétence.

Il aime à rappeler qu'il a participé activement à la création des unités bilingues au sein des forces armées et surtout l'unité de la marine.

"C'est moi, soutient-il, qui ai brisé la tradition d'une marine strictement anglophone au Canada."

Mais, selon lui, il est périlleux de faire accéder des francophones, même bilingues, à des postes, s'ils n'ont pas la compétence voulue.

"Ces erreurs, signale-t-il, rejaillissent sur les autres francophones et bloquent le processus de bilinguisation au détriment de ces derniers. L'implantation du bilinguisme est une affaire de 25 ans."

De toute façon, le général Dextraze estime que la politique actuelle du CN paraît efficace, mais il entend "surveiller de près cette question".

80,000 employés

M. Dextraze reconnaît, d'un autre côté, qu'il n'est pas encore familier avec les rouages de cette gigantesque entreprise de 80,000 employés, dont le chiffre d'affaires dépasse $2 milliards.

Pour lui, cependant, une société d'Etat comme le CN doit poursuivre les mêmes objectifs de profit qu'une entreprise privée et l'Etat ne doit la subventionner que dans ses opérations de services qui ne sont pas rentables.

C'est ainsi qu'il trouve que la séparation du transport voyageur dans la nouvelle société Via Rail est une excellente chose.

"En concentrant ce service dans une société séparée, on pourra mieux assurer aux Canadiens un système d'excellent transport par rail."

Unité du pays

La décision appartient à la province de Québec

VANCOUVER (PC) — M. Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique du Québec, estime qu'il revient au Québec et non à l'Ouest canadien de décider de son avenir politique au sein du la confédération.

Interrogé au cours d'une conférence de presse sur la question de savoir s'il importe vraiment pour le Québec que les gens de Colombie-Britannique et d'Alberta souhaitent que le Canada demeure un pays uni, M. Landry a répondu: "Franchement, non".

M. Landry, premier membre du cabinet péquiste à se rendre en Colombie-Britannique, a ajouté que la plupart des Québécois sont persuadés qu'il existe beaucoup d'indifférence dans l'Ouest quant à l'avenir du Canada.

Le ministre, qui était venu prendre la parole au symposium économique de la Colombie-Britannique, a déclaré que les Québécois ne veulent pas imposer leur point de vue politique au reste du pays, mais qu'ils insistent tout autant pour qu'on ne leur impose pas un "faux sens de l'unité".

Il reconnaît que la relation existant actuellement entre le Québec et le reste du Canada puisse se comparer à un mariage, mais un mariage "éminemment frustrant" que les deux parties auraient avantage à dissoudre.

Il a nié que la situation économique québécoise ait empiré depuis l'élection du gouvernement péquiste ou que la province ait à faire face à une situation plus grave advenant une sécession — un thème qu'il a repris dans son discours à la réception donnée dans la soirée à l'occasion du symposium.

Le ministre a répété également le nouveau mot d'ordre du programme politique péquiste — pas la séparation, mais la souveraineté-association.

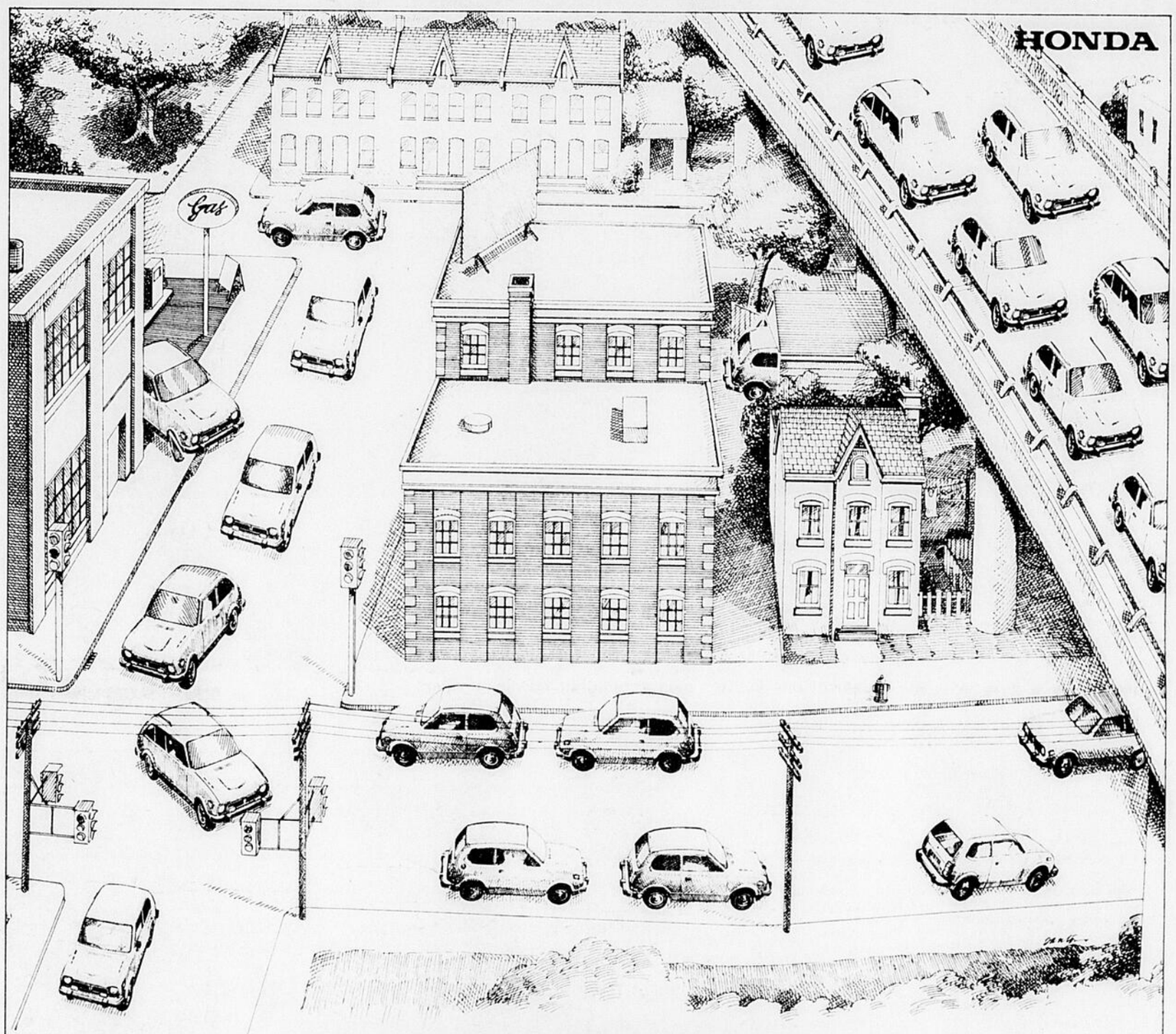
"Dans les prochains mois le Québec va adopter une position quant à la possibilité d'une souveraineté politique conjuguée à une association économique intime avec le reste du Canada", a-t-il dit devant les délégués.

Le séparatisme, ou la rupture totale des liens économiques avec la Canada, n'est pas une notion proposée par le Parti québécois mais résulte d'une tactique de terreur adoptée par les adversaires du parti, a-t-il dit.

"Nous sommes pleinement conscients que le Québec, comme n'importe quel autre pays, ne peut pas vivre seul, a ajouté M. Landry, et par conséquent nous estimons que la souveraineté et l'association sont deux conditions essentielles au développement du Québec et du Canada."

Le ministre a ensuite cité des chiffres de Statistique Canada pour affirmer que, en 1977, le taux de croissance des investissements au Québec a été supérieur à la moyenne canadienne: 11.7 pour cent contre 10 pour cent.

Les investissements augmentent également plus vite dans le secteur manufacturier au Québec, a-t-il ajouté. L'entreprise privée était prête à investir cette année quelque $7 milliards dans la province.



DES HONDA, ON EN TROUVE PLUS FACILEMENT SUR LA ROUTE QUE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE.

C'est vrai! Dans les rues, c'est maintenant un véritable défilé de petites Honda: des Civic sedan ou hatchback, des CVCC ou des familiales. Et sur la route, à tout bout de champ, on se fait dépasser par une Honda. Le voisin qui vient vous dire sa fierté de s'être débarrassé de sa grosse buveuse pour la remplacer par une petite Honda "qui ne boit presque pas"... ça aussi, c'est de plus en plus courant. La Honda, c'est un fait, elle est rendue partout. Partout où on peut rouler ou stationner. Aussi, quand vous aurez décidé de vous joindre aux mordus de la Honda, ne soyez pas surpris d'avoir à attendre la prochaine livraison. Les Hondas ont conquis tout le pays. Pas surprenant qu'elles partent vite!

Souriez! Au volant d'une Honda.

LEO AUTOMOBILE LTEE
801, rue Alma, Chicoutimi, P. Québec, J7H 4E7, 545-1190

CKRS-TV

VENDREDI, LE 9 SEPTEMBRE
10.00 Clak
10.15 Histoire de Benjamin
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 La cuisine d'ailleurs: "Espagne - La Catalogne"
13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma: "Héros sans retour"
16.00 Animagerie
16.30 Maigrichon et Gras Double
17.00 Cirques du monde: "Cirque Apollo"
18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Bagatelle
18.30 Les plus beaux films: "Lily, aime-moi"
20.31 Aller-retour
21.01 Radio-Canada et l'évolution de la condition féminine depuis 25 ans
22.00 Orson Welles présente: "Rendez-vous à Londres"
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma: "Helle"
00.30 Ciné-nuit: "Chacmool, le bâtard de Dodge City"

SAMEDI, LE 10 SEPTEMBRE
09.00 Roquet, belles oreilles
09.30 Graine d'ortie
10.00 Emile
10.30 Monsieur Rosée
11.00 Poly en Espagne
11.30 Service secret
12.00 Le Prince Saphir
12.30 Le monde en liberté
13.00 A communiquer
14.00 Les cathédrales
14.15 Baseball du samedi
17.00 Bagatelle
18.00 Sur la Côte du Pacifique
18.30 Lawrence Welk Show
19.30 Les 25 ans de la télévision de Radio-Canada et la jeunesse
21.00 Columbo: "Poids mort"
22.30 Téléjournal
22.46 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma: "Fleur bleue"
00.30 Ciné-nuit: "La clé des champs"

CJPM-TV

VENDREDI, LE 9 SEPTEMBRE
11.45 Les dessins animés
12.00 A votre service
12.45 Les nouvelles du midi
13.00 Y a du soleil
15.00 Une heure avec vous
16.00 La soeur volante
16.30 La famille Stone
17.00 Les Tannants
18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio six
19.30 En primeur: "Ligne de feu"
21.15 Carnet
21.30 Cabaret
22.00 La Corne d'Abondance
22.15 Point d'orgue
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée: "Viol du Vampire"

CBJET

VENDREDI, 9 SEPTEMBRE
10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
13.00 Focus
13.30 Hoe Hoe Hoe
14.00 Ryan's Hope
14.30 The Edge of Night
15.00 30 from Halifax
15.30 Celebrity Cooks
16.00 T.B.A.
16.30 Nic "N" Pic
17.00 Apple Cider Time
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
18.30 Kinda Kountry
19.00 The Bob Newhart Show (Last)
19.30 Judy and Jim (Last)
20.00 The Mary Tyler Moore Show (Last)
20.30 Three's Company
21.00 Western Concert
22.00 Big Hawaii (First)
23.00 The National
23.22 The City Tonight
23.40 Cine-Six

SAMEDI, 10 SEPTEMBRE 1977
11.00 Saturday Morning
11.30 Klahanie
12.00 The World of Survival
12.30 Land and Sea (Last)
13.00 Sesame Street
14.00 Athletes in Action
16.00 The Great Canadian Escape
16.30 CFL this Week
17.00 Space 1999
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 The Best of Bob McLean
19.00 Two's Company
19.30 B.C. Derby
20.00 Happy Days
20.30 Saturday Night Movies
22.30 The King of Kensington
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.31 Saturday Super Movies

SUR LE CABLE

TECS-TV — CANAL 13

VENDREDI, 9 SEPTEMBRE 1977
8.00 Cartes, petites annonces
10.00 Cercle de presse
11.00 Cartes, petites annonces
18.30 Cartes, petites annonces

RADIO QUEBEC — CANAL 8

VENDREDI, 9 SEPTEMBRE
13.00 Ciné-Vacances Toi mon cheval
14.30 Jeux du Québec De Sherbrooke
19.30 Minouche Les bonnes manières
20.00 Retraite ouverte ou fermée Changement de carrière à 40 ans (2)
20.30 D'un Québécois à l'autre Les migrants de l'Est
21.00 Jeux du Québec De Sherbrooke

CJBR-TV

CANAL 3

VENDREDI, 9 SEPTEMBRE 1977
10.00 Clak
10.15 Histoire de Benjamin
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les aventures de Tom Sawyer
12.00 Le monde en liberté
12.30 La cuisine d'ailleurs
13.00 Sur des roulettes
13.30 Téléjournal
14.30 Cinéma: "La merveilleuse fable de Cendrillon"
15.55 Mini-émission 25e
16.00 Animagerie
16.30 Maigrichon et Gras Double
17.00 Cirques du monde
17.55 Mini-émission 25e
18.00 Ce soir
18.30 Information régionale, locale et sportive
19.00 Encore debout
19.30 Marcus Welby
20.25 Mini-émission 25e
20.30 Symphorien
21.00 Radio-Canada et l'évolution de la condition féminine depuis 25 ans
22.00 La Corne d'abondance
22.15 Film
22.30 Téléjournal
23.05 Mini-émission 25e
23.07 Cinéma: "Helle"
00.30 Ciné-nuit: "Chacmol bâtard de Dodge City"

SAMEDI, 10 Septembre
9.00 Roquet belles oreilles
9.30 Graine d'ortie
10.00 Emile
10.30 M. Rosée
11.00 Poly en Espagne
11.30 Service Secret
12.00 Héros du samedi
13.00 Heure des quilles
14.00 Les cathédrales
14.15 Baseball du Samedi
17.00 Bagatelle
18.00 Génies en herbe
18.35 Les 25 ans de la télévision de Radio-Canada et la jeunesse
21.00 Colombo
22.30 Téléjournal
23.00 Cinéma: Fleur bleue
00.30 Ciné-nuit: La clef des champs
2.00 FERMETURE.

WEEF TV

CANAL 7

VENDREDI, 9 SEPTEMBRE 1977
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 The Better Sex
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 $20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 News
18.30 Green Acres
19.00 Reverend Moon in America
20.00 NFL Pre-Season Game "Chicago vs St-Louis"
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
23.30 Baretta

SAMEDI, 10
7.00 Flintstones
7.30 Mission Magic
8.00 Tom and Jerry/ Mumbly Show
8.30 Jabberjaw
9.00 Scooby Doo/ Dynomutt Show
10.30 Krofft's Super Show
11.30 Super Friends
12.00 Oddball Couple
12.30 American Bandstand
13.30 Shock Theatre
16.00 Short Film
16.30 Wide World of Sports
18.30 News
19.00 God's Country
20.00 Fish
20.30 Sugar Time
21.00 NFL Pre-Season Game "San Francisco vs Oakland"
23.45 News
00.00 Shock Theatre

ARTS ET SPECTACLES

De tout pour tous les goûts

par Yvon Paré

CHICOUTIMI — C'est devenu une tradition! Bon an mal an, une fois ou deux par année, le Service des loisirs de Chicoutimi, nous présente un éventail d'activités. Des activités sportives, des activités culturelles et des activités sociales.

Rémi Tremblay, le responsable des activités socio-culturelles a renoué cette tradition hier lors d'une conférence de presse où les grands manitous du Service des loisirs déballaient leur colis.

"Nous avons les mêmes activités que l'an dernier et quelques nouveautés. C'est du côté des amusements sociaux que viennent la nouveauté. Nous songeons particulièrement au troisième âge et aux adultes avec l'initiation au bridge et au théâtre."

Voilà qui est bien dit Rémi Tremblay.

Les activités maintenant!

Une dizaine en tout et même plus. On parle d'amusement sociaux cette année... Oui, on veut embarquer les gens du troisième âge qui ont le goût de s'initier à la danse sociale, au chant et aux danses folkloriques. Pour ceux qui ont bon pied et bon oeil, n'est-ce pas!

Il y a aussi le ballet classique, le ballet-jazz, les danses folkloriques, les danses sociales, la flûte à bec, la guitare d'accompagnement, l'initiation au bridge et au théâtre et... le yoga.

Choisissez, songez-y, évaluez vos capacités, vos goûts, vos préférences et...

Et puis si rien de tout cela ne vous intéresse, il y a toujours les Scouts, le mouvement 4-H. Oui!

Il y a encore la Bibliothèque municipale, les biliothèque Saint-Nom-de-Jésus et Saint-Isidore.

Les inscriptions débuteront le 17 septembre... Les endroits? Au chalet du parc Rosaire-Gauthier et le Chantier du Père Alex. Même qu'il y aura un kiosque à Place du Royaume le 15, 16 et 17 septembre pour mieux vous renseigner, vous informer et vous séduire.

Pour les plus curieux, vous recevrez votre brochure très bientôt! Vous la trouverez un matin dans votre boîte aux lettres. "Les quatre saisons du Service des loisirs" que cela s'appelle.

Et le maire Girard de mettre la cerise sur le gâteau.

"On peut s'attendre à une augmentation colossale du budget du Service des loisirs pour l'an prochain."

Promesse d'élection? Faudra attendre pour voir, pour vérifier.

Tout y est! Bonnes activités pour la période de grande froidure!



Rémi Tremblay, le responsable des activités socioculturelles du Service des loisirs de Chicoutimi.



De gauche à droite: Yvan Fortin et Robert Bouchard du Service des loisirs de Chicoutimi et le maire Henri Girard.

(Photos: Réal Tremblay)

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM-TV

VENDREDI: 19h30

"LA BELLE ET L'EMPEREUR" (5) — All. 1959. Comédie musicale d'A. von Ambesser avec Romy Schneider, Jean-Claude Pascal et Helmut Lohner. — A Vienne en 1815, une jeune corsetière s'éprend d'un comte qui se dit valet de chambre. — Aimable et sans prétention. Décors somptueux. R. Schneider charmante. — A.

VENDREDI: 23h10

"LE VIOL DU VAMPIRE" (6) — Fr. 1968. Drame d'horreur de J. Rollin avec Solange Pradel, Bernard Letrou et Jacqueline Siéger. — Un psychiatre tente de guérir quatre femmes persuadées qu'elles sont vampires.

JONQUIERE — CKRS-TV

VENDREDI: 23h05

"HELLE" (5) — Fr. 1972. Drame psychologique de R. Vadim avec Gwen Welles, Didier Haudepin et Maria Mauban. — Pendant ses vacances en Savoie, un étudiant est attiré par une sauvageonne sourde-muette. — Excursion romantique fortement teintée d'érotisme. Intrigue dispersée. Mise en scène habile mais artificielle. Interprétation fausse.

VENDREDI: 00h45

"CHACKMOOL, LE BATARD DE DODGE CITY" (5) — It. 1969. Western de E. B. Clucher avec Leonard Mann, Woody Strode et Helmut Schneider.

— Quatre évadés d'un asile d'aliénés sont aux prises avec des bandits dans un village de l'Ouest. — Scénario complexe et chargé. Touches mélodramatiques. Mise en scène appuyée. Interprétation acceptable. — A.

CINEMA

ALMA
Alma
Du 9 au 15 septembre incl.: "Une étrange petite fille" - "La colère du vent".

Canadien
Du 9 au 15 septembre incl.: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes".

Ciné-parc Jeannois
Du 9 au 15 septembre incl.: "La course contre l'enfer" - "La chevauchée terrible".

CHICOUTIMI
Capitol
Du 9 au 15 septembre incl.: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes".

Cartier
DU 9 au 15 septembre incl.: "Orgies macabres" - "Le retour des morts vivants".

JONQUIERE
Bellevue
Du 9 au 15 septembre incl.: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes".

Centre
Du 9 au 15 septembre incl.: "Une étrange petite fille" - "Trop petit Monami".

Elysée
Du 9 au 15 septembre incl.: "Le retour des morts vivants" - "Orgies macabres".

NORMANDIN
Le Foyer
Du 9 au 15 septembre incl.: "La maison de l'exorcisme" - "La police demande de l'aide".

LA BAIE
Saguenay
Du 9 au 15 septembre incl.: "Le vent dans les voiles" - "Demain des hommes".

CHICOUTIMI

Impérial
Du 9 au 15 septembre incl.: "La grande casse" - "La chevauchee sauvage".

CINEMAS PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
Du 9 au 15 septembre incl.: "Une étrange petite fille" - "Trop petit Monami".

Cinéma 2
Du 9 au 15 septembre incl.: "La grande partouze" - "Les bijoux de famille".

Cinéma 3
Du 9 au 15 septembre incl.: "La femme sans mari" - "Main basse sur la TV".

MISTASSINI

Orphéon
Du 9 au 15 septembre incl.: "King Kong s'est échappe" "Les deux flibustiers".

DOLBEAU

Météor
Du 11 au 17 septembre incl.: "La police accuse, la loi acquitte" - "La violence appelle l'ordre".

télésag

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1977, CANAL 8, 19h30, REPRISE SAMEDI, 13h00: Minouche: "Les bonnes manières". La tante Amélie écrit à son ancien professeur de piano pour qu'il donne des leçons à Minouche. En l'absence de Minouche, on reçoit au château la visite du baron de Trailles, cet homme qu'Amélie souhaiterait faire épouser à sa belle-soeur. Minouche déchire sournoisement l'adresse du professeur croyant déchirer celle du baron...

SAMEDI, 10 SEPTEMBRE 1977, CANAL 8, 19h30, REPRISE DIMANCHE 13h00: FAIRE ET DEFAIRE: "Cent fois sur le métier...". Montre plusieurs méthodes à la fois industrielles et personnelles de recycler les objets de notre vie quotidienne.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.

MOT MYSTERE

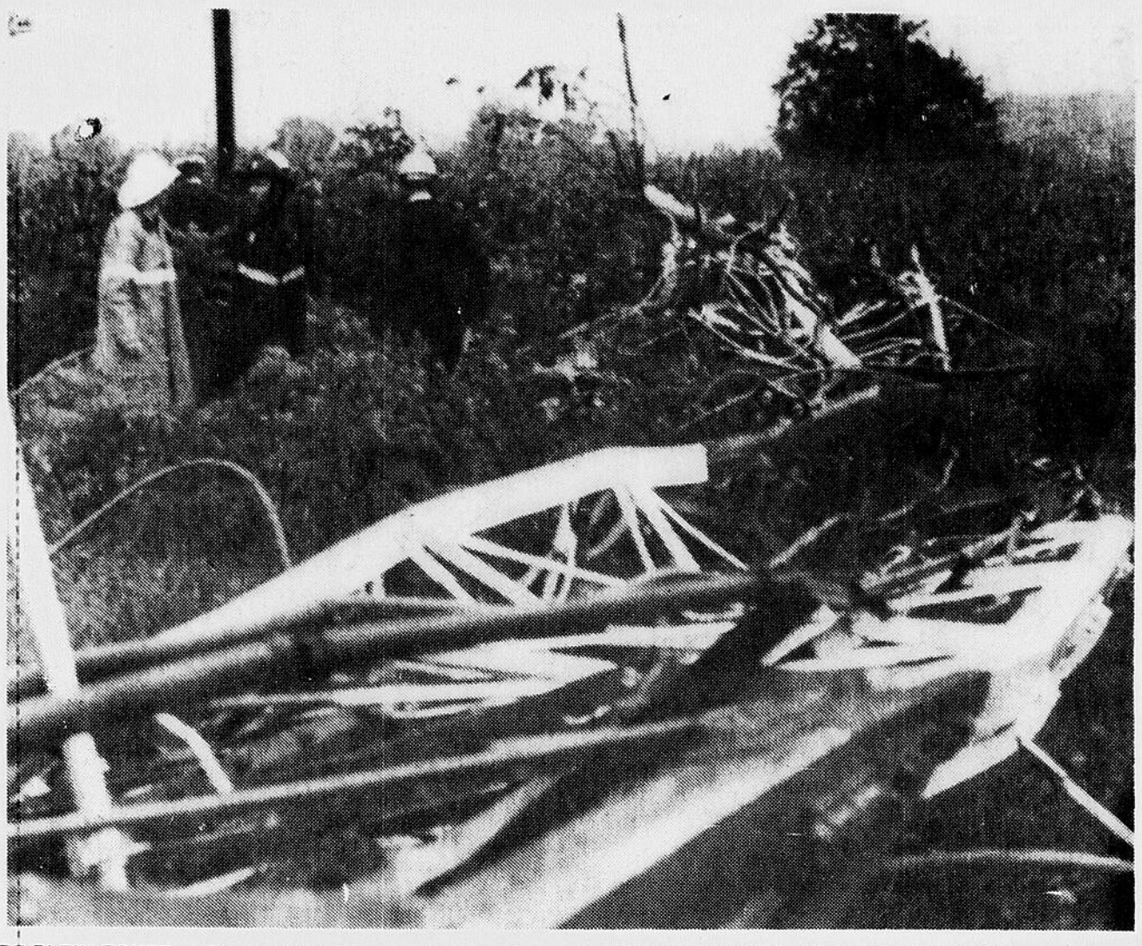
604

7 LETTRES CACHEES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	I	E	R	E	S	I	N	A	G	R	O	S	E	D
2	M	N	G	E	G	R	I	B	O	U	I	L	L	I	S
3	S	T	A	I	R	E	A	L	S	U	L	C	X	E	E
4	I	E	R	F	E	R	R	I	S	S	U	O	R	T	R
5	L	R	F	I	R	U	E	L	L	E	E	I	S	E	V
6	A	R	U	R	R	A	S	E	E	L	A	I	S	A	I
7	N	O	A	R	E	T	U	M	B	T	N	S	N	E	T
8	O	G	N	E	T	S	U	A	I	I	A	N	T	I	U
9	I	A	X	T	I	E	T	D	T	R	A	A	S	C	D
10	T	T	I	I	R	R	I	A	B	G	M	S	T	E	E
11	I	I	E	R	E	R	L	M	E	G	E	E	C	R	F
12	D	V	U	E	E	A	E	S	I	R	B	A	T	U	I
13	A	E	X	H	I	B	I	T	I	O	N	E	I	G	E
14	R	E	N	N	O	I	S	I	V	O	R	P	R	A	R
15	T	N	E	M	E	V	I	S	A	U	S	R	E	F	R

Atre
Aire
Anxieux
Barres
Brise
Décan
Défier
Désorganiser
Embrasser
Etre
Etirée
Exhibition
Exclus
Gribouillis
Héréditaire
Hériter
Interrogative
Latiniste
Madame
Mutera
Naufrage
Neige
Persuasivement
Rapprovisionner
Restaures
Roussir
Ruelle
Sans Servitude
Stigmate
Table
Taire
Terre
Terrifier
Tisser
Traditionalisme
Userai
Utile
Vannage

SOLUTION du problème précédent: VANDALE



DE PLEIN FOUET — Des pompiers de Barrie en Ontario ont essayé mercredi de retrouver des débris de l'avion qui a téléscopé une tour de transmission d'une station de télévision et occasionné la mort de cinq personnes. (Téléphoto PC)

Contrôles

La lutte à l'inflation doit demeurer la grande priorité

SOUTHAMPTON, Bermudes (PC) — M. John Turner, ancien ministre des Finances, a demandé au gouvernement fédéral, jeudi, de commencer immédiatement à éliminer les contrôles des prix et des salaires.

"Aussi longtemps que les contrôles ne seront pas levés ou éliminés graduellement et qu'on n'aura pas fait connaître la latitude que le gouvernement va accorder au secteur privé, a déclaré M. Turner, la confiance ne sera pas restaurée."

Prenant la parole au congrès de l'Institut canadien des comptables agréés, l'ex-ministre libéral a trouvé "peu rassurante la décision apparente du gouvernement de vouloir maintenir le programme jusqu'en 1979".

La confiance dans l'économie, selon lui, ne peut pas s'établir tant que persiste l'incertitude sur la date de la fin des contrôles.

Pour M. Turner, c'est la lutte à l'inflation qui doit demeurer la grande priorité économique.

"Le chômage ne peut être vaincu, a-t-il affirmé, que si l'inflation est supprimée. Il va falloir en subir les conséquences pour un certain temps."

C'est ainsi que les dépenses gouvernementales devront être limitées, parce qu'elles affaiblissent l'investissement.

"Notre but premier, a-t-il dit, doit être de restaurer l'incitation à l'investissement productif, à la disponibilité monétaire des compagnies et à la confiance dans les affaires."

M. Turner a exprimé l'opinion qu'il faudra de trois à cinq ans au Canada pour retrouver sa place économique dans le monde, quand on aura réduit les coûts, amélioré la productivité et encouragé l'investissement des sociétés.

Et il faudra, de plus, "nous discipliner nous-mêmes", pour améliorer notre niveau de vie.

L'ex-ministre a qualifié les redevances imposées aux industries de richesses naturelles de "taxes déguisées" et il a suggéré de revoir tout le système.

Il croit, d'un autre côté, que les prix du pétrole et du gaz naturel doivent continuer à monter vers le niveau international et que le secteur bancaire doit s'internationaliser, afin d'aider au financement des exportations canadiennes et améliorer la balance des paiements du Canada.

Ecrasement d'un avion

La Cie Falconbridge rend public les noms des victimes

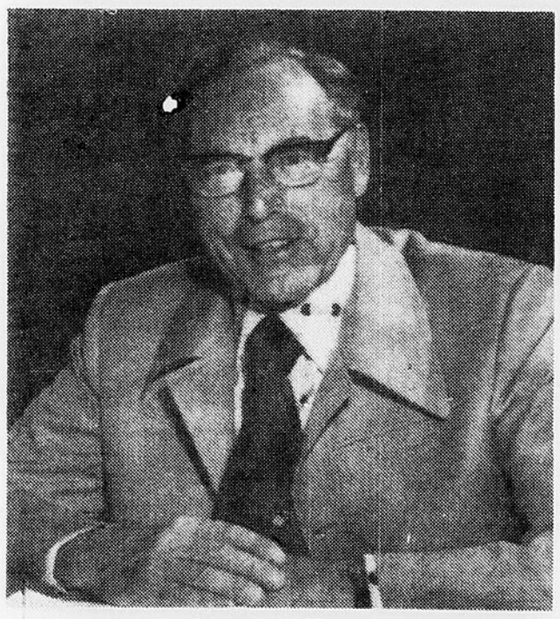


R.-S. Cleland

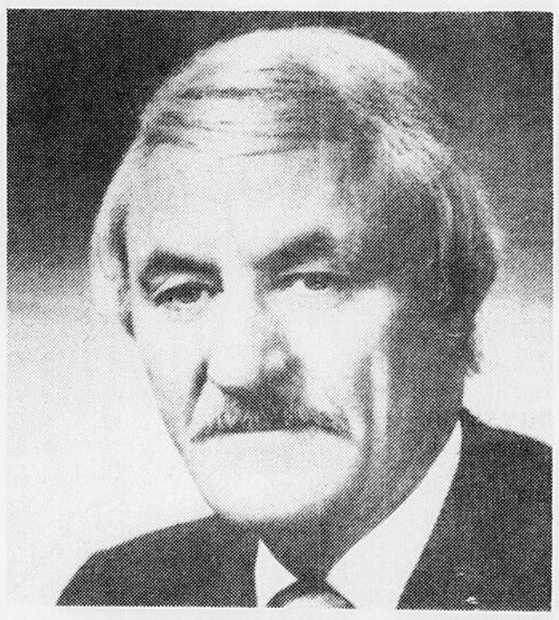
SUDBURY (PC) — La société minière Falconbridge Nickel Mines Ltd. a rendu public hier matin les noms des cinq employés de cette compagnie qui ont trouvé la mort à bord de l'avion de la compagnie qui s'est écrasé mercredi non loin de Barrie.

Les victimes sont: John J. Mather, 56 ans, de Toronto, vice-président du consortium et président de la division canadienne de nickel: Gordon A. Allen, 61 ans, de Falconbridge, vice-président de la division canadienne de nickel et directeur général des opérations de Sudbury; Kenneth Dunn, 56 ans, de Toronto, vice-président adjoint des affaires de la corporation et contrôleur; Roy S. Cleland, de Onaping, Ont., directeur de l'ingénierie et de la technologie de la division canadienne de nickel à Sudbury.; ainsi que Armand R. Hollinsworth, 41 ans, de Mississauga, Ont., chef pilote de la compagnie Falconbridge.

Selon des témoins oculaires, l'avion a heurté une tour de transmission d'une station de télévision et a explosé dans les airs.



Gordon A. Allen



John J. Mather

CINE-PARC JEANNOIS

VEN. à JEU. -9-10-11-12-13-14-15- SEPTEMBRE

PETER FONDA — WARREN OATES — 14 ANS

QUE DE RAVAGES... QUE DE CAOUTCOUC BRULE SUR LE TRONÇON LE PLUS DANGEREUX DU PAYS.

COURSE CONTRE L'ENFER

La Chevauchée Terrible

Version française de "TAKE A HARD RIDE"

avec JIM BROWN LEE VAN CLEEF

THEATRE CANADIEN

VEN. à JEU.

9-10-11-12-13-14-15 SEPTEMBRE — POUR TOUS

C'EST CAPTIVANT!

LE VENT DANS LES VOILES

V.F. de THE BOATNIK — Robert Morse — Stephanie Powers

Voici les fous de la marina qui vous feront rire à mourir...

Aujourd'hui avec bonheur et desespoir ils aspirent être...

DEMAIN DES HOMMES

FRED MACMURRAY

LES CINÉMAS FRANCE FILM

J'ai envoyé maman chez les fous
Le jardinier est mort de peur
Ma nounou s'est jetée par la fenêtre
Et à la maison nous ne sommes plus que trois
Mon papa ma poupée et moi...
moi... MOI

14 ANS

UNE ETRANGE PETITE FILLE

Elle a le pouvoir... de terroriser.

PLUS TROP PETIT MONAMI

avec Jane Birkin - Michael Dunn

d'après le roman par JAMES HADLEY CHASE

centre — 554 rue ST. DOMINIQUE JONQ. — 542-6901

place du royaume 1 — 1451 bl. TALBOT CHICOUTIMI — 545-4260

ALMA, Alma, PLAZA Dolbeau

Les Films BELLEVUE présentent — POUR TOUS

LE VENT DANS LES VOILES

V.F. de THE BOATNIK — Robert Morse — Stephanie Powers

Voici les fous de la marina qui vous feront rire à mourir...

2e FILM — C'EST CAPTIVANT!

Aujourd'hui avec bonheur et desespoir ils aspirent être...

DEMAIN DES HOMMES

FRED MACMURRAY

Moins de 14 ans $1.00

capitol — 77 rue RACINE E. CHICOUTIMI — 543-3097

bellevue — 312 bl. du CENTENAIRE JONQUIERE — 542-5519

saguenay — 430 rue ELGIN LA BAIE — 544-4611

Canadien ALMA

93 VOITURES DÉMOLIES... en moins d'une heure!

LA GRANDE CASSE

2e FILM — LA CHEVAUCHÉE SAUVAGE

AUSSI LES MONSTRES DE L'ESPACE

5 millions d'années d'épouvante!

POUR TOUS

impérial — 120 rue PRICE O. CHICOUTIMI — 543-5469

spécial 3 films — ENFANTS 0.99 — ADULTES $1.99

DE TEMPS EN TEMPS ARRIVE UN FILM IMPOSSIBLE A DÉCRIRE OU A ILLUSTRER...

18 ANS Adultes

la GRANDE PARTOUZE

...EN EST UN! avec Rainbow ROBINS Bridgette Pete CRUMP Couleur

2e FILM — Les Bijoux de Famille

place du royaume 2 — 1451 bl. TALBOT CHICOUTIMI — 545-4260

18 ANS Adultes

DEUX FOIS LA TERREUR

LA FUITE EST IMPOSSIBLE — VOUS SEREZ PÉTRIFIÉS DE PEUR

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS

ORGIES D'HORREURS

LES FILMS LES PLUS TERRIFIANTS DE CETTE DECENNIE

Couleur

cartier — 291 rue RACINE E. CHICOUTIMI — 543-3138

élysée — 8 rue STE-FAMILLE KENOGAMI — 542-5701

MAIN BASSE SUR LA TV

VERSION FRANÇAISE DE NETWORK

14 ANS

FAYE DUNAWAY — WILLIAM HOLDEN — ROBERT DUVALL — PETER FINCH

... politique-fiction ou mise en cause agressive de la télévision?

PLUS LA FEMME SANS MARI

place du royaume 3 — 1451 bl. TALBOT CHICOUTIMI — 545-4260

2 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7.30 - PROJECTION au CREPUSCULE

Vous êtes la cible d'un tireur démoniaque...

En deux minutes la vie de 91,000 personnes fut changée à tout jamais!

CHARLTON HESTON

JOHN CASSAVETES — BEAU BRIDGES — MARILYN HASSETT — DAVID JANSSEN — JACK KLUGMAN — WALTER PIDGEON

UN TUEUR DANS LA FOULE

VERSION FRANÇAISE DE TWO MINUTE WARNING

MARTIN BALSAM - BEAU BRIDGES - MARILYN HASSETT - DAVID JANSSEN - JACK KLUGMAN - WALTER PIDGEON

2e FILM — Le film qui a bouleversé des milliers de spectateurs.

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

Marilyn Hassett et Beau Bridges

ciné-parc SAGUENAY 1

Le docteur n'a jamais dit qu'une "CHOSE" pareille pourrait venir au monde.

Il est né il y a trois jours
Il a déjà tué sept fois
Ses parents sont des humains
Quoiqu'il en soit

LE MONSTRE EST VIVANT

ITS ALIVE

LE MONSTRE EST VIVANT

2e GRAND SUCCES

LA COMEDIE WESTERN A SON MEILLEUR

UNE GRANDE SATIRE de "ÇA TIRE"

Après "FRANKENSTEIN JUNIOR" enfin en version française le chef-d'œuvre de MEL BROOKS

LE SHERIF EST EN PRISON

BLAZING SADDLES

MEL BROOKS

ciné-parc SAGUENAY 2

A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

CANADA EN BREF

Armes nucléaires

OTTAWA — Les armes nucleaires disparaissent de l'arsenal canadien.

Les autorites de la defense nationale ont declare que les avions de chasse qui seront achetes dans les prochaines annees ne seront pas pourvus de ces armes.

A coût de millions, les CF 104, utilises en Europe, ont ete transformes de façon à servir uniquement à couvrir la progression des fantassins avec de simples armements conventionnels.

Au pays, les CF 101 Vaudous peuvent encore utiliser les roquettes nucleaires qui sont toutefois conservees à certaines bases.

Premier ministre Reagan

SYDNEY, N.-E. — Le premier ministre Gerald Reagan de la Nouvelle-Ecosse a declaré hier que son gouvernement ne pouvait donner suite, dans l'immédiat, aux recommandations qui lui ont été faites par un comité d'aide aux chômeurs en vue d'assainir la situation de l'emploi dans l'île du Cap-Breton.

Il a expliqué qu'il était impossible de transférer dans l'île des bureaux du gouvernement pour décentraliser l'administration et qu'il n'était pas intéressant de transformer l'acier de la Sydney Steel à cause des piètres possibilités de ventes sur les marches mondiaux.

Le premier ministre, le ministre du Développement Sandy Cameron et le ministre des Terres et Forêts Vincent MacLean ont eu un entretien de trois heures hier à Sydney avec des membres du comité d'aide aux chômeurs de l'Ile du Cap-Breton.

Stagnation des affaires

HALIFAX — Selon le president du Conseil economique des provinces de l'Atlantique, Tony Brait, il faudrait, pour combattre la stagnation des affaires au Canada, prendre rapidement des mesures budgetaires.

Monsieur Brait, homme d'affaires de Saint-Jean de Terre-Neuve, de passage hier à Halifax, a affirme, au cours d'une interview, qu'il importait d'augmenter la productivite.

Il a dit regretter la demission du ministre des Finances federal Donald Macdonald.

Selon lui, il serait peut-être utile que le gouvernement intervienne de moins en moins dans la conduite du commerce et que les mesures socialistes se fassent clairsemees.

Collision entre 4 automobiles

THUNDER BAY, Ont. — Charles Peters, 61 ans, de Sault Ste. Marie, en Ontario, a été tué hier, dans une collision impliquant quatre automobiles, à une intersection, dans la ville de Thunder Bay, en Ontario.

Billet de loterie

FREDERICTON — Evelyn Arnold, une dame de 29 ans de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, qui avait reçu un billet de loterie en cadeau, de la part de sa grand-même, à la loterie Atlantic, a remporté le prix de $100,000 mercredi soir.

Madame Arnold et son mari, qui est charpentier, se sont rendus à Moncton hier; pour prendre possession de leur prix. Le couple n'a pas d'enfant et a déclare qu'il ferait certains investissements avec cet argent.

Bilinguisme

OTTAWA — Le président du Conseil du Trésor, Robert Andras, rencontrera aujourd'hui les représentants de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Les discussions doivent porter sur les primes de bilinguisme dans la fonction publique.

Suite à ce sommet, des réunions d'information destinées aux syndiqués du secteur public des régions de Montréal seront tenues à Québec et Hull-Ottawa.

Le problème actuel persiste depuis quelques années, sans qu'un résultat concret n'ait été apporté. Afin d'augmenter le nombre des fonctionnaires bilingues, le Conseil du Trésor avait lui-même proposé sans toutefois la verser, qu'une prime soit accordée aux employés bilingues. Plusieurs fonctionnaires de la région montréalaise ont d'ailleurs périodiquement refusé de travailler dans les deux langues en signe de protestation contre cette situation.

Selon le vice-président de l'alliance, Paul Gascon, qui agit comme agent négociateur pour plusieurs milliers de fonctionnaires à travers le Canada, les primes au bilinguisme sont actuellement la priorité de son syndicat.

Lynch et Horner

LETHBRIDGE — Charles Lynch, directeur de l'information du Southam News, a déclaré hier que Jack Horner sera possiblement nommé au poste de ministre des Finances.

Je ne serais pas surpris si monsieur Horner était nommé ministre des Finances en remplacement de monsieur Macdonald, a-t-il dit, alors qu'il s'adressait aux membres de la Chambre de Commerce de Lethbridge, à l'occasion de leur assemblée annuelle.

Ecoles anglaises

TORONTO — Un porte-parole du ministère de l'Education de l'Ontario a déclaré hier que son administration délivrera des diplômes aux étudiants des écoles secondaires du Québec qui viendraient s'établir en Ontario et à qui le gouvernement du Québec aura refusé la consécration officielle de leurs études pour avoir illégalement fréquenté les écoles anglaises.

Il a été précisé que tout étudiant du Québec qui s'établirait en Ontario pourrait recevoir les crédits nécessaires pour obtenir le diplôme ontarien pour des cours suivis au Québec.

A Montréal, près de 1,500 étudiants qui se sont inscrits à l'école anglaise en dépit des prescriptions de la loi 101, pourraient se voir refuser le diplôme de fin d'études.

Les directeurs d'écoles décideront du nombre de crédits qu'un étudiant d'une autre province doit avoir pour obtenir le diplôme.

Sous le régime actuellement en vigueur, un crédit représente l'équivalent de 110 heures de travail en classe.

Pour le diplôme de 12ème, un étudiant doit avoir 27 crédits acquis après la 8ème, et 33 crédits pour le diplôme de 13ème. Dans chaque cas, neuf crédits constituent des matières obligatoires.

Employés de Sea-Bus

VANCOUVER — Le débrayage, ce matin, de 85 employés de Sea-Bus, a obligé des centaines d'abonnés travaillant dans le nord et l'ouest de la ville, à trouver un autre moyen de locomotion.

Les employés de la compagnie Sea Bus ont débrayé pour une session d'étude suite à la décision émise aujourd'hui par la Commission des relations de travail de Colombie-Britannique à l'effet qu'ils ne pourront rallier aucun des trois syndicats pour lesquels ils ont fait une demande d'accréditation.

Rouille

Pour un respect des normes

OTTAWA (PC) — Dans une lettre adressée au ministre de la Consommation, hier, le député libéral de Windsor-Ouest a réclamé une loi fédérale pour obliger les fabricants d'automobiles à respecter certaines normes anticorrosives.

M. Herb Gray a rappelé que la société General Motors of Canada avait refusé de se soumettre au code volontaire, qui demande une garantie de trois ans contre la rouille de la carrosserie et de six ans pour les pièces essentielles.

Ce code, proposé par le ministre Tony Abbott, a été approuvé à la réunion des ministres provinciaux de la Consommation de juillet dernier.

Seule la compagnie Ford Motor of Canada a promis de s'y soumettre.

M. Abbott avait laissé entendre qu'il faudrait peut-être que les provinces adoptent des lois à cet effet, si les fabricants refusaient de collaborer au code volontaire.

Mais, selon M. Gray, c'est à Ottawa à agir, et "le plus rapidement possible".



BONNES RELATIONS — Le premier ministre du Canada, Pierre Trudeau, à droite, place amicalement sa main sur l'épaule du président des Etats-Unis Jimmy Carter, au centre, sous l'oeil amusé du ministre des Affaires étrangères Don Jamieson et du directeur du Conseil de la sécurité nationale Sbigniew Brzezinsky. (Téléphoto PC)

Affaires publiques

TORONTO (PC) — Selon le directeur de l'information et des affaires publiques au réseau anglais de la société Radio-Canada, M. Knowlton Nash, la CBC consacrera plus de temps aux questions domestiques qu'aux dossiers internationaux dans ses émissions d'affaires publiques.

Au cours d'une conférence de presse sur la saison 1977-78 au petit écran de la CBC, M. Nash a également révélé qu'un nouvel appareillage électronique était actuellement en voie d'installation dans les salles de nouvelles de postes de télévision, pour faciliter la réalisation des reportages sur le vif.

Le directeur de l'information du réseau anglais a expliqué que l'élection en novembre 1976 du Parti québécois avait provoqué un regain d'intérêt de la population pour les questions constitutionnelles.

Les réseaux anglais et français de la société étatique collaboreront dans la réalisation d'émissions spéciales portant sur la question nationale.

Ainsi le 25 septembre, le Canada anglais scrutera le Canada français au cours d'une émission de deux heures et demie. Quelques jours plus tard, le réseau français diffusera une émission semblable portant sur le Canada anglais.

En décembre, en mars et en juin, les deux réseaux réaliseront des programmes touchant les mêmes questions. Ces émissions seront diffusés le même jour, mais à des heures différentes pour que les téléspectateurs puissent regarder les deux versions.

Les dossiers étudiés au cours de ces émission trimestrielles porteront vraisemblablement sur l'avenir de la confederation canadienne, le chômage, l'économie, le referendum et la situation des francophones de l'extérieur du Québec.

A la reprise des travaux parlementaires, il sera possible de télédiffuser certains débats de la Chambre des Communes. Tous les dimanche, une émission spéciale sera consacrée à la revue des événements de la semaine. Certains débats spéciaux des Communes pourraient être télédiffusés en direct

Pipeline

Pierre Trudeau vante l'esprit de bon voisinage entre le Canada et les E.-U.

WASHINGTON (PC) — La conférence de presse du président Carter et du premier ministre Trudeau a fait voir, hier, le long chemin parcouru depuis quelque temps dans les relations entre les Etats-Unis et le Canada.

A l'époque de M. Richard Nixon, ses intimes savaient le peu de considération qu'il accordait au chef d'Etat canadien. Des enregistrements de certaines conversations à la Maison-Blanche l'ont clairement démontré.

Mais avec M. Carter, c'est différent. Ou plutôt Jimmy, comme l'appelle M. Trudeau qui, en retour, se fait appeler Pierre.

Les deux hommes ont mis fin à la conférence de presse en soulignant l'amitié et la collaboration qui ont présidé aux discussions relatives au pipe-line.

En février dernier, au cours d'une visite de M. Trudeau, M. Carter avait dit de lui que c'était un grand homme d'Etat, de qui il aurait beaucoup à apprendre.

M. Carter, à ce moment, venait d'être élu, tandis que M. Trudeau était en place depuis 1968.

Merci

Hier, M. Carter a montré qu'il n'avait pas changé d'opinion.

"Je veux vous exprimer une fois de plus mes remerciements, Pierre, pour votre amitié et votre collaboration", a dit le président américain.

A la blague, le premier ministre canadien a répondu: "Si je puis vous aider de quelque façon que ce soit avec vos électeurs, j'aimerais le faire".

M. Carter a signalé que la volonté des deux gouvernements de travailler ensemble sur des projets communs "démontrait le bon voisinage qui existe entre nos frontières".

M. Trudeau a également vanté "l'esprit de bon voisinage que nos pays ont toujours essayé de pratiquer".

APLQ

Une commission qui tarde à passer à la loupe les activités de la GRC

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — La Commission royale d'enquête sur la Gendarmerie royale du Canada ne pourra vraisemblablement pas commencer ses travaux avant le mois prochain.

La commission, présidée par un juge de la Cour suprême de l'Alberta, M. David McDonald, a été mise sur pied au mois de juillet par le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, pour passer à la loupe les activités illégales de la police fédérale.

Le solliciteur général annonçait la création de la commission après avoir obtenu la preuve que l'infraction commise par des policiers locaux de l'Agence de presse libre du Québec ne constituait pas un cas isolé.

Un porte parole de la commission a reconnu qu'il n'a pas été facile, jusqu'à ce jour, de recruter le personnel, la période des vacances estivales n'ayant pas facilité la tâche.

C'est pourquoi, deux mois plus tard la commission n'encore son directeur et encore moins son personnel de recherche, qui comprendra quelques avocats.

Par ailleurs, le juge David MacDonald éprouve quelques difficultés à se libérer pour assumer ses nouvelles responsabilités parce que l'Alberta commence à être à court de juges.

En effet, plusieurs juges ont été chargés, comme lui, de diriger des commissions d'enquête. Par exemple, le juge John H. Laycraft de la Cour suprême de l'Alberta fait partie d'une enquête sur les pratiques d'une compagnie que loue les manèges pour des fêtes foraines dans l'Ouest.

Pour sa part le juge J. Kirby a été chargé il y a quelques années, de faire enquête sur le système judiciaire de l'Alberta.

Finalement, le juge W. R. Sinclair, de la Cour d'appel de l'Alberta est membre de la Commission d'enquête sur le bilinguisme dans les services de contrôle du trafic aérien au Québec.

L'Assemblée législative de l'Alberta doit, selon certains renseignements, amender les règlements pour permettre la nomination d'un plus grand nombre de juges à la Cour suprême dans cette province, au mois d'octobre.

Entretemps, les membres de la Commission qui réunit outre, le juge MacDonald, Me Guy Gilbert, un avocat montréalais ainsi que l'avocat torontois, Donald S. Rickerd se sont rencontrés au cours de ces dernières semaines, pour préparer leur travail.

Toutefois, rien n'a encore été décidé, semble-t-il quand au format que prendront les audiences publiques. Les commissaires devront décider des critères permettant l'audition de témoignages à huis clos.

Le solliciteur général M. Francis Fox a déjà précisé le mandat de la commission en ajoutant que les membres pourraient décréter le huis clos, lorsqu'il serait question de la sécurité et de l'intérêt national, et en toute autre matière lorsqu'ils le jugeront nécessaire.

La principale tâche des commissaires a pour but de déterminer "l'étendue et la fréquence des pratiques d'enquête et autres gestes non autorisés ou prévus par la loi impliquant des membres de la GRC".

Ils devront ensuite faire des recommandations afin d'améliorer les politiques et procédures qui régissent les activités de la Gendarmerie royale du Canada.

Depuis ce qui est convenu d'appeler, l'affaire de l'Agence de presse libre du Québec, la Gendarmerie royale du Canada a été la cible de nombreuses critiques de parts et d'autres quant à ses habitudes et méthodes d'enquête.

Récemment, un quotidien torontois a allégué que la GRC constituait des dossiers sur la vie privée de personnages politiques, y compris sur celle du leader du Nouveau parti démocratique M. Ed Broadbent.

Révélations du présumé terroriste James Kennedy

VANCOUVER (PC) — Le présumé terroriste irlandais James Kennedy affirme que des protestants d'Irlande du Nord ont une importante cache d'armes près de Prince George (C.-B.), et que la GRC en connait l'existence.

Des hauts responsables de la police fédérale ont refusé de commenter cette affirmation, si ce n'est pour rejeter toute allégation à l'effet que la GRC pourrait fermer les yeux devant un quelconque trafic d'armes.

Au cours d'une conversation téléphonique depuis le Québec où il se cache actuellement, Kennedy a ajouté qu'il révélerait "bientôt", simultanément au Canada et en Irlande, des preuves concrètes de ses affirmations au sujet de la cache d'armes.

L'Irlandais de 37 ans, que la police croit être en realite James McCann, recherche pour activités terroristes en Europe, a été libéré sous caution de $5,000 en attendant que soit entendu son appel contre une ordonnance de deportation emise contre lui le 14 juillet.

Kennedy, qui se dit membre du Sinn Fein, section politique de l'IRA, ajoute que des armes destinées à des groupes protestants en Irlande du Nord ont été expédiées de l'est du Canada au cours des trois derniers mois.

D'après lui, par ailleurs, les empreintes digitales indiquant qu'il est bien McCann ne provenaient pas de Scotland Yard ou de la police de Belfast mais de Leconfield House à Londres.